

choisir

**Adhérer à l'ONU :
fantasmes et réalité**

Partager la parole

choisir revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Bruno Füglistaller

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 La communication, un enjeu stratégique

par Pierre Emonet

4 Actuel

Spiritualité

8 Apprendre des autres *par Marc Donzé*

9 Le «délaissement» selon Eckhart *par Suzanne Eck*

Société

12 Nouveaux médias : une chance pour le Sud

par Jean-Paul Rüttimann

Politique

16 Adhérer à l'ONU, défendre la démocratie

par Eric Sottas

22 Suisse - Afrique du Sud : le temps des réparations

par Michel Bavarel

Economie

27 Réduction du temps de travail : les clés du succès

par Yves Flückiger

Psychologie

31 L'espoir qui se révèle vrai : la résilience

par Stefan Vanistendael

Libres propos

36 Pierre de Benouville, résistant français à Genève

par Jean-François Pierrier

Théâtre

38 Illusion, dérision, émotion *par Valérie Bory*

41 Livres ouverts

45 Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet, Berlin (Sony Center)
p. 4 : C.P.P./CIRIC ; p. 14 : Frenetic Films ;
p. 20 : Cork ; p. 25 : Marie-Thérèse Bouchardy
p. 28 : Vincent Murith ; p. 32 : Willi Stolz ;
p. 39 : Mario Del Curto.

Les titres et intertitres sont de la rédaction

La communication, un enjeu stratégique

Un homme seul est un homme mort ! Biologiquement, psychologiquement, socialement, religieusement mort ! On connaît, hélas !, le drame de ces enfants gâtés qui se morfondent dans des collèges pour riches. Comblés de tout, pleins d'argent, ne manquant de rien au plan matériel, mais privés de l'indispensable relation avec des parents perpétuellement absents, ils meurent d'ennui... quand ils ne prennent pas eux-mêmes l'initiative de leur mort. Un être humain ne se développe, croît, progresse et finalement atteint sa vraie dimension que dans la mesure où il entre en contact avec d'autres. Le récit biblique de la création l'exprime bien. Adam a beau se trouver au paradis, il s'ennuie. Fondamentalement projeté vers un autre, il cherche vainement ce complément d'être dont il a besoin pour exister, sans que l'exubérance des créatures ou la variété des animaux - que ces derniers me pardonnent - ne le sauvent de sa triste solitude. Jusqu'au jour où il découvre quelqu'un d'autre en face de lui. Alors, alors seulement, Adam est vraiment achevé. Pour lui, la joie de la vie se confond avec la possibilité de communiquer.

Avant d'être une question d'éthique, la relation relève de la création. Elle est inscrite dans la structure d'une personne. Dieu, qui est lui-même relation, a créé l'homme à son image et ressemblance, il en a fait un être de dialogue. La parole fondatrice qui l'appelle à l'existence est binaire, elle suscite une réponse. Elle demeure en lui comme une attente que rien au monde ne parvient à distraire, un désir qu'aucune réalité matérielle ne peut combler.¹ Si la relation suppose reconnaissance et respect mutuel, la refuser équivaut à exclure l'autre pour lui préférer un bien quelconque. Un droit fondamental est atteint, une situation d'injustice est créée : c'est le mythe du péché des origines, l'histoire exemplaire de toute rupture.

La communication donne corps à la relation qui, sans elle, s'étiole et finit par se paralyser. Processus complexe d'échange d'informations et de messages, vecteur du savoir et de la culture, elle ouvre un espace qui permet à une personne ou à un groupe de prendre la parole. Intimement liée à l'identité culturelle, elle est un des fondements de la dignité humaine. Parce qu'elle fait partie du bien commun universel, auquel tout homme a droit, elle exige la réciprocité. En supposant des partenaires libres de s'exprimer et prêts à entendre, elle fonde une certaine égalité.

La réciprocité évacuée ou rendue impossible à cause de la disproportion des forces en présence, la communication se transforme en un redoutable instrument d'oppression aux mains du plus fort. Retirez à quelqu'un la possibilité de communiquer et le voilà à votre merci. Dans la course au pouvoir, la maîtrise des moyens de communication est décisive. Les studios de radio ou de TV sont devenus des lieux plus stratégiques que les casernes. Privé de parole, l'adversaire n'existe plus. La pensée unique occupe tout l'espace et triomphe.

Une perversion caractéristique de notre époque a réduit la communication à une technique, au service presque exclusif d'un vaste marché, sans réciprocité. Lorsque la communication, par médias interposés, sert à masquer la vérité, à répandre le mensonge et à promouvoir des intérêts exclusifs, économiques ou politiques, un droit inaliénable de la personne est lésé. Le danger n'est pas illusoire. Réduit au statut de client potentiel qu'il s'agit de convaincre et de duper ou de marchandise évaluée en termes de rentabilité, le partenaire n'a plus voix au chapitre. S'il nourrit encore l'illusion de pouvoir s'exprimer, qu'il se détrompe. On lui donne la parole pour connaître ses goûts, ses besoins ou ses aspirations en vue d'améliorer la production ou de peaufiner un système politique.

Certes, le développement des moyens de communication peut apporter des avantages aux pays défavorisés. On lira à ce propos l'article de Jean-Paul Rüttimann sur quelques réalisations heureuses en Afrique.² Mais trop souvent les médias ne sont pas un lieu d'échange et de participation. Colonisés par des pouvoirs supranationaux, ils sont devenus le cheval de Troie d'intérêts économiques très privés. Une dizaine d'entreprises se partagent le marché de la communication au plan mondial. Huit d'entre elles sont aux Etats-Unis, les deux autres en Europe et au Japon. Toutes véhiculent une mentalité, un modèle culturel occidental, le plus souvent décadent. Pris dans le tourbillon qui nous emporte vers une gestion de plus en plus globale du monde, nous peinons à distinguer le vrai progrès des pièges néfastes. L'observation attentive des acteurs de la communication et de leur fonctionnement constitue un test précieux d'authenticité et de sincérité. Dans quelle mesure les autres cultures, les pays pauvres et moins développés ont-ils accès à la parole ? Jusqu'à quel point sont-ils reconnus et acceptés comme des interlocuteurs à part entière ? La part qui leur est octroyée sur la scène internationale en dit long sur l'espace vital dont ils disposent. Car c'est bien de vie qu'il s'agit. Le constat est inquiétant. Que celui qui en doute prenne la peine d'analyser la manière dont la guerre du Golfe a été rapportée par les médias : une cynique manœuvre économique a été présentée au monde comme une guerre de libération face à un envahisseur manipulé, qui a bien joué son rôle.³ Qu'il ne manque pas de mesurer la disproportion entre le traitement accordé aux quelques milliers de victimes de l'attentat du World Trade Center et celui réservé aux centaines de milliers d'enfants irakiens morts à cause de l'embargo.

Partager la communication. Le thème de la Campagne œcuménique de Carême rappelle que les Eglises s'opposent à ce monopole en militant pour un nouvel ordre de la communication et de l'information. L'Association mondiale pour la communication chrétienne en a jeté les bases en 1989 déjà (Déclaration de Manille), rappelant que la communication est au service de la société tout entière. Il n'est pas tolérable qu'elle soit manipulée par un petit nombre ou accaparée par un pouvoir unique. Les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux ont rejeté le projet. L'enjeu n'en est que plus urgent. Il en va de la liberté et de la démocratie.

Pierre Emonet

¹ Voir plus loin l'article de **Stefan Vanistendael**, pp. 31-35.

² Voir dans ce numéro les pp. 12-15.

³ Cf. *Les dessous de la guerre du Golfe*, documentaire d'**Andrey Brohy** et **Gerard Ungermann** (USA 2000) diffusé par la TSR2, le 13 janvier 2002.



Assise, 24 janvier : rencontre interreligieuse de prière pour la paix.

Religions en Tchéquie

Info Pour le cardinal de Prague Miloslav Vlk, la nouvelle loi sur les religions met en danger la démocratie en République tchèque en augmentant le contrôle des Eglises par l'Etat. Le Parlement vient en effet de décréter - en dépit du veto prononcé par le Sénat et par le président Havel - que les institutions ecclésiastiques ne seront désormais plus reconnues par les Eglises, mais par l'Etat. Depuis le 7 janvier, le gouvernement

a donc autorité sur l'ouverture des lieux de culte et la formation des communautés religieuses ; par ailleurs, les revenus des activités des Eglises devront être affectés à des fins religieuses uniquement.

Cette législation s'inscrit dans le cadre d'une querelle relancée après la chute du communisme. Les Eglises demandent au gouvernement qu'il leur restitue les biens confisqués.

Œcuménisme en Pologne

Info L'archevêque orthodoxe Jeremiasz, nouveau responsable du Conseil œcuménique polonais, s'engage à resserrer les liens avec l'Eglise catholique du pays. La Pologne, dont 95 % de la popula-

tion est catholique romaine, compte plus de 70 autres communautés chrétiennes. Les Eglises minoritaires se plaignent de discrimination, notamment en ce qui concerne l'autorisation de construire des lieux de

culte. «Même si l'on constate au sein du clergé catholique une prise de conscience accrue de la nécessité d'un dialogue inter-confessionnel, certains représentants gouvernementaux continuent d'associer l'identité nationale polonaise à la foi catholique», a déclaré Mgr Jeremiasz. Il existe «toujours

en Pologne la nostalgie d'un pays perçu comme un bastion du christianisme catholique romain, qui s'appuie sur le mépris de l'orthodoxie de l'Est.» Le prélat a souligné que du côté de l'Eglise orthodoxe aussi, sa volonté de rapprochement est critiquée, mais il reste néanmoins confiant.

Info Le 10 janvier, le pape a reçu le corps diplomatique à Rome. Il s'est particulièrement arrêté sur la question de la Terre Sainte, déclarant qu'il fallait mettre fin à la «logique de la loi du talion qui n'est plus adaptée pour préparer les voies de la paix». Il a ajouté que les conditions à la

Terre Sainte, appel du pape

paix entre Israéliens et Palestiniens sont «le respect de l'autre et de ses légitimes aspirations, l'application du droit international, l'évacuation des territoires occupés et un statut spécial, internationalement garanti, pour les parties les plus sacrées de Jérusalem».

Info L'Université de New York a publié les résultats d'un sondage sur l'identité religieuse américaine. Il en ressort que le pourcentage des Américains disant n'avoir aucune appartenance religieuse est passé de 8 %, en 1990, à 14,1 %, en 2001. Ce qui correspond aux tendances constatées dans d'autres sociétés occidentales. De son côté, le Père Cozzens, dans son livre

Sécularisation aux Etats-Unies

The Changing Face of the Priesthood, constate que pour cent prêtres diocésains qui meurent ou démissionnent, on en ordonne moins de cinquante. Dans les dix années à venir, le nombre de prêtres actifs aux Etats-Unis devrait ainsi diminuer de 40 %. Le Père Cozzens estime que les ministres laïcs vont devenir de plus en plus importants.

Info Le 23 décembre 2001, à la cathédrale de Hasselt (Belgique), Mgr Paul Schruers a ordonné prêtre un homme de 63 ans, Gijs Meinesz. Présents aux premiers rangs, Marijke van't Hoff, son épouse, et ses deux enfants, Renée et Arnold... Une affaire qui sort complètement de l'ordinaire. Gijs Meinesz était militaire et pilote avant de devenir pasteur dans l'Eglise protestante réformée de Hollande. En 1978, après avoir

Belgique : un homme marié, prêtre

fait une retraite ignatienne de trente jours, frappé par «les sacrements, la spiritualité et la personne de Marie», il se convertit avec son épouse au catholicisme. Trois ans plus tard, il est ordonné diacre. Gijs et Marijke travaillent alors quelques années à la maison de retraite Godsheide, dirigée par les jésuites. Et le 2 octobre 2001, Mgr Schruers obtient de la Congrégation pour la doctrine de la foi l'autorisation d'ordonner prêtre Gijs.

Si une telle ordination n'était plus arrivée en Belgique depuis trente ans, le cas s'est produit ailleurs, dans des pays scandinaves, en Hollande, en Grande-Bretagne et en Suisse où, en 1965 déjà, Mgr Adam, évêque de Sion, avait procédé à l'ordination de François-Olivier Dubuis, un pasteur marié et

père de famille. «La valorisation du ministère non-catholique des pasteurs qui passent à l'Eglise catholique est importante pour la vocation personnelle de ces hommes. De plus, elle a une signification œcuménique pour notre temps», a déclaré Mgr Schruers.

Le théologien Paul Suess écarté

Info Théologien de la libération et spécialiste de la question indigène, le Père Paul Suess, d'origine allemande, vit au Brésil depuis 30 ans. A la fin 2001, il a été écarté d'enseignement par la Faculté de théologie de l'Université pontificale Nossa Senhora Da Assunção, de l'archidiocèse de

São Paulo, dont il avait fondé et coordonné le Département de missiologie. La nouvelle a suscité la stupeur dans les milieux ecclésiastiques et théologiques du pays. Mgr Franco Masserdoti, évêque de Baslas et président du Conseil indigéniste missionnaire, lui a exprimé sa solidarité.

Info La Commission Justice et Paix du Liberia a dénoncé les violations graves des droits de l'homme commises par les services de sécurité de l'Etat, et plus particulièrement par des éléments de l'unité anti-terroriste. Ce corps est dirigé par un fils du président Charles Taylor.

Liberia, des exactions

Dans son rapport du 11 janvier, l'organe de l'Eglise catholique s'élève contre le fait que les atrocités commises ne sont pas sanctionnées pour la plupart, que la politique du gouvernement contraint encore les opposants à vivre en exil et que l'Etat ne fait que «très peu» pour réconcilier les Libériens.

Info Depuis l'introduction de la peine de mort, il y a 25 ans, les Etats-Unis ont exécuté 750 prisonniers (dont 600 depuis 1990). Parmi eux : 18 avaient commis leur crime alors qu'ils avaient moins de 18 ans ; plusieurs étaient affectés de retard mental ou souffraient de troubles mentaux ; beaucoup avaient été privés d'une assistance judiciaire appropriée ; des dizaines d'Afro-Américains

Peine capitale aux Etats-Unis

avaient été reconnus coupables par des jurys composés exclusivement de Blancs, dans le cadre d'affaires au cours desquelles le Ministère public avait systématiquement récusé les potentiels jurés noirs. Pire, la culpabilité de 25 personnes exécutées a été sérieusement mise en doute.

Voir : *Les exécutions judiciaires aux Etats-Unis*, rapport d'Amnesty International, 2002.

Pardon au Pérou

Info Le président Toledo a approuvé le 16 janvier un décret en faveur de centaines de personnes innocentes, détenues et condamnées illégalement pour terrorisme par des tribunaux militaires, à l'époque de Fujimori, au début des années 90. Toledo a demandé «pardon au Pérou»,

en précisant que son gouvernement avait l'intention de «commencer à rendre véritablement justice». La nouvelle loi prévoit pour les intéressés et pour leurs familles des dédommagements en assistance médicale, ainsi que des accès facilités au marché du travail et à l'université.

Toujours des esclaves

Info Le Bureau international du travail a présenté, fin 2001, une étude montrant que l'esclavage reste une réalité sur tous les continents. On estime à 27 millions le nombre de personnes travaillant sans aucune rémunération et soumises à des conditions de vie inhumaines. Parmi elles, 4 millions de femmes vendues à des fins de prostitution. Dans certains pays d'Afrique (Liberia, Mauritanie, Sierra Leone, Soudan), l'enlèvement massif d'individus ou de communautés entières est toujours de mise. Selon l'UNICEF, le trafic d'enfants s'est aussi développé l'an passé de façon inquiétante. L'organisation a recensé plus de 200 000 adolescents d'Afrique de l'Ouest, victimes de trafic. La Côte d'Ivoire est désignée comme la principale destination de ces esclaves mineurs.

Les réactions des pays incriminés varient. Des représentants de gouvernements de pays d'Afrique de l'Ouest et centrale se sont réunis en Côte d'Ivoire, du 8 au 11 janvier, pour discuter du problème du trafic d'enfants. Ils ont lancé un appel aux Etats concernés

pour appliquer rapidement un accord sous-régional de lutte contre ce trafic. Le président ivoirien Gbagbo, qui présidait les travaux d'ouverture, s'est néanmoins défendu des accusations émises à son encontre. Il a déclaré que les enfants esclaves dans les plantations de café ou de cacao du pays ne se trouvaient que sur les terrains détenus par les étrangers, soit le 10 % du total.

En Mauritanie aussi le gouvernement nie la réalité. Selon l'ONG SOS-Esclavage, l'interdiction de l'esclavage en 1981 n'a été proclamée par la Mauritanie que sous pression internationale. Concrètement, l'Etat n'a rien fait pour appliquer la mesure (Saïdou Kane, ancien inspecteur général de l'éducation en Mauritanie, estime à 700 000 le nombre d'esclaves dans son pays), n'a adopté aucune mesure dissuasive ni de programme spécifique au profit des anciens esclaves. Il vient d'ailleurs d'ordonner la dissolution d'un parti politique d'opposition, Action pour le changement, qui militait en faveur d'anciens esclaves.

Suisse : manque d'organes

Info Les donneurs d'organes, déjà peu nombreux, ne cessent de diminuer depuis trois ans en Suisse. La situation est très critique. Alors que le pays compte environ 100 donneurs par an, la liste d'attente des malades-receveurs compte 468

patients. Pourtant, selon une étude réalisée à la fin des années 90, 80 % des Suisses seraient favorables à la transplantation, mais seuls 11 % d'entre eux ont en leur possession une carte de donneur.

Apprendre des autres

Séjournant dans une abbaye de trapistes, je m'étonnais de la déambulation à pas fort mesurés qui menait les moines de l'église au réfectoire. Une manière sûrement de cultiver l'art du silence. Le Père abbé, avec un sourire malicieux, vint au devant de mon interrogation. «Dans la tradition zen, on trouve la culture de la marche lente», me dit-il.

Pour aller vers Dieu ou vers l'Absolu, les différentes traditions religieuses ont souvent découvert des démarches semblables. Trouvailles de la sagesse humaine pour conduire à l'intériorité, voire à la rencontre. La liste en serait longue : respiration, désert, désappropriation, émerveillement, danse, équilibre de la nourriture et du sommeil ne sont que quelques exemples. La facilité des communications, aujourd'hui, nous permet d'y avoir accès plus aisément.

Certains chrétiens s'en inquiètent. Pour eux, tout ce qui ne porte pas le label de Jésus-Christ, tout ce qui n'est pas attesté par le magistère de l'Eglise recèle une odeur suspecte. N'y aurait-il pas là une compromission avec des voies religieuses incompatibles avec le christianisme ? Ne court-on pas le danger d'introduire quelque diablerie en adoptant des pratiques qui viennent d'ailleurs ?

Pire, certains crient au manque de foi. «Si je m'intéresse à la médecine chinoise ou ayur-védique, je n'ai pas assez confiance en Dieu qui seul guérit», disent-ils. Mais les mêmes recourent sans états d'âme à la médecine occidentale moderne. Ils sont bien frileux ; mais peut-être n'est-ce

pas totalement leur faute. Ils ont appris, pendant des générations, que Jésus-Christ était la Révélation absolue - ce qui est vrai (je m'en suis expliqué dans le billet du mois dernier) - et que cela frappait de nullité ou de suspicion tout ce qui n'est pas en Jésus-Christ - ce qui est faux. La théologie elle-même invite à plus d'ouverture.

De tous temps, les hommes ont recherché la sagesse. Ils ont parcouru les chemins qui permettent d'accomplir l'humanité de la meilleure façon possible. Ils ont trouvé des voies vers l'Absolu, le Divin, la Présence. Dans cette grande aspiration de l'homme, il y a des traces d'obscurité, des aberrations même ; car la condition de l'homme est nocturne à certains égards. Mais aussi, combien de merveilles ! Car l'homme est aspiré vers la lumière. Et cela n'est pas œuvre purement humaine ; c'est aussi œuvre de l'Esprit qui est présent pour chaque homme, qui le travaille, l'invite et l'attire. C'est encore l'œuvre du Christ en qui tout se rassemble.

C'est la raison pour laquelle les chemins de la sagesse convergent. Dès lors, pourquoi n'apprendrai-je pas quelque chose d'un moine zen, d'un sage yogi, d'un mystique musulman, d'un défenseur des droits de l'homme ? Il arrive qu'ils aient découvert, de façon si magnifique, les espaces du silence, l'amour de Dieu ou les exigences de la justice. Ce n'est pas du syncrétisme ; c'est la reconnaissance de la présence variée et multiforme de l'Esprit. Ainsi faisait ce Père abbé en trouvant des parallèles entre sa tradition bénédictine et d'autres sagesse.

Marc Donzé

Le «délaissement» selon Eckhart

par Suzanne ECK,* Orbey (France)

Que ce mot «délaissement» (détachement) ne surprenne pas le lecteur : il s'agit de «laisser», comme on ouvre les mains pour libérer ce qu'elles retiennent, comme on laisse sur une route les paysages contemplés au début du chemin, comme aussi on se retrouve seul et misérable après s'être dessaisi, pour un temps du moins. «Je suis souvent effrayé, quand je dois parler de Dieu, du délaissement total que doit avoir l'âme qui veut parvenir à l'union» (Sermon 73). Entre nous, quand on doit interpréter la pensée d'Eckhart, ce n'est pas sans effroi non plus.

Dans ses premiers sermons, les *Entretiens spirituels*,¹ petites causeries destinées aux jeunes frères qu'il avait la charge de former, le Maître cherche à obtenir l'élan premier qui les mobilisera pour une longue et patiente recherche : ce qu'il faut posséder avant tout, «c'est un esprit libre», fière formule qui élimine d'un coup tous les vendeurs du Temple. Avoir un esprit libre, c'est déjà être décidé à laisser toute la place à Dieu, sans aucune concurrence. Cela demande de la rigueur, de fréquents examens de conscience, un entraînement systématique. Cet exercice s'étend à tous les domaines de la vie et à toute sa durée. Qui donc pensait que les dominicains n'entendaient jamais parler d'examen de conscience ?

L'objet de cet examen porte sur l'intégrité du désir et non sur nos exploits ascétiques, «car Dieu ne regarde pas les œuvres en soi, mais uniquement ce qu'il y a d'amour, de ferveur, d'esprit dans nos œuvres.» Le maître avisé ajoute : «L'amour que nous y manifestons pour lui seul.»

Un autre aspect de cet examen consiste à prendre peu à peu conscience de sa voca-

tion personnelle : entendre au fond du cœur ce que Dieu veut vraiment de chacun, ce que je puis faire pour le moment ; car la présomption est évidemment plus nocive qu'utile. «Il faut que tu comprennes et que tu retiennes à quoi Dieu t'exhorte le plus nettement ; si tu trouves donc que ta voie la plus proche ne passe point par beaucoup d'œuvres extérieures... cela n'a pas grande importance.» Dans l'ascèse aussi, en effet, peut se glisser la volonté propre, avec ce sentiment confus d'avoir accompli de grandes choses, et que Dieu, maintenant, n'a plus qu'à les récompenser et les frères dans la foi à les admirer.

Cette forme de vanité spirituelle est une maladie très répandue et tenace. Il faut donc s'entraîner à laisser la place à Dieu seul, à le «laisser être grand en nous», à exposer à Dieu nos petites et grandes misères, pour que son amour dissipe ces fumées. «Il faut avant tout veiller à prendre

* Moniale dominicaine, S. Eck est l'auteure de «*Jetez-vous en Dieu*», initiation à Maître Eckhart, Cerf, Paris 2000, 160 p. (cf. **choisir**, n° 491, novembre 2000, p. 40).

soi-même de solides et bonnes habitudes. Si l'on voulait, sans habitude ni entraînement, se comporter et donc agir comme celui qui est exercé, on se gênerait tout à fait. Une fois qu'il s'est complètement déshabitué de toutes choses et leur est devenu étranger, l'homme peut avec prudence... en user avec plus de liberté» (E. S. XXI).

La grâce de la confiance

Ce travail sur soi doit se faire dans la douceur et dans la confiance. C'est la certitude d'être aimé de Dieu qui en est le moteur. «Aucune des œuvres qu'on pourrait accomplir ne porterait autant de fruits qu'une grande confiance en Dieu» (E. S. XIV). Cette confiance s'avère quand nous butons sur de grands obstacles.

Notre péché ? Mais le pardon de Dieu le détruit dès que nous le lui confessons. La médiocrité de nos vies nous laisserait loin de lui ? Mais «l'homme ne doit jamais se croire loin de Dieu... Que l'homme soit près ou loin, Dieu, lui, ne s'éloigne jamais» (E. S. XVII).

C'est la confiance qui permet de rester avec Dieu dans les difficultés de la vie et ses contrariétés. On peut ainsi trouver «la très chère volonté de Dieu» en toute situation, ce qui unifie l'existence et rapproche beaucoup du Seigneur ; c'est ainsi que l'on parvient sur le chemin de l'abandon. «On n'y parvient pas impétueusement, l'homme s'appliquant en grande obstination à ce qu'il fait et omet, mais rien qu'avec douceur, en fidèle humilité et renoncement à soi-même, en cela comme en toute chose qui arrive. Non pas que l'homme se mette en tête : "Voilà ce que tu feras, absolument, quoi qu'il en coûte !" Ce n'est pas bien, car par là il s'affirme lui-même... Si une grande contrariété lui advenait, il devrait se laisser conduire par Dieu, s'incliner humblement sous sa main et recevoir de lui avec douceur et confiance tout ce qui lui arrive : ce serait bien» (S. 62).

Dans cet abandon, la paix de l'âme est conquise : «Un homme droit n'a pas besoin de Dieu. De ce que je possède, je n'éprouve pas le besoin. Il sert pour rien, il ne prête attention à rien, il a Dieu, voilà pourquoi il sert pour rien» (S. 62). C'est ce qu'Eckhart appelle «vivre sans pourquoi». Les vendeurs du Temple sont chassés et l'homme a renoncé à toute prétention.

C'est ici le pur registre de la grâce, il ne s'agit plus de faire des choses pour Dieu, mais de se laisser faire. «Qu'on apprenne donc à se renoncer soi-même, jusqu'à ce qu'on n'aie plus rien en propre : tous les orages avec le désarroi qu'ils amènent ont leur source consciente ou inconsciente dans la volonté propre. Il faut se mettre soi-même, avec tout ce que l'on a, dans une pure défection de la volonté et des désirs, et se plonger dans la bonne et bien-aimée volonté de Dieu, avec tout ce que l'on peut vouloir et désirer en tout ce qui est» (E. S. XXI). L'abandon, on le voit, est devenu ici tout intérieur, et c'est cela le délaissement dont nous parlons.

A portée de l'homme

Mais, comme les interlocuteurs d'Eckhart, nous voudrions poser encore quelques questions. Quelle fin Dieu poursuit-il pour qu'il y mette tant d'ardeur ? «En échange de cette sortie de moi-même que j'accomplis pour lui, Dieu lui-même, avec tout son être et toute sa puissance, m'appartiendra entièrement, à moi autant qu'à lui, ni plus ni moins» (E. S. XXIII). C'est là toute sa joie et c'est son jeu.

C'est vrai, toutefois, que même cette grâce ne peut être notre but ni notre ambition. Il ne faut pas y penser, Dieu s'en chargera. «On m'a souvent demandé, dit Eckhart, si un homme pouvait atteindre ce point où il n'est entravé par le temps, la multiplicité ou la matière (qui constituent notre monde «extérieur»). Assurément,

l'homme peut en être délivré. Une fois que la naissance (celle du Christ en nous) a réellement eu lieu, les créatures ne peuvent plus t'entraver ; au lieu de cela, elles te dirigent toutes vers cette naissance. Prenons comme exemple l'éclair. Quoi qu'il frappe, un arbre, un animal ou un homme, il les fait aussitôt se tourner vers lui. Même si un homme lui avait présenté le dos, il se serait aussitôt retourné pour se trouver face à lui... en fait ce qui était une entrave, maintenant t'aide au maximum. Ton visage est si pleinement tourné vers cette naissance, que ce que tu vois ou entends n'importe plus.»

Bienheureux coup de foudre ! C'est ici à proprement parler l'entrée dans la vie mystique, sous la poussée irrésistible d'un éclair de grâce ; maintenant, sous la conduite de l'Esprit, l'homme peut entrer librement dans les profondeurs de Dieu. Nous avons donc la réponse à notre deuxième question. Oui, une telle vie est possible, dans un complet oubli de soi.

«N'est-ce pas trop dur, trop inhumain ?» demande encore l'interlocuteur d'Eckhart. «Cela ne doit paraître impossible à personne ; ce n'est pas impossible à l'âme qui a la grâce de Dieu. Rien n'a jamais été plus facile qu'à l'âme qui a la grâce de Dieu, de laisser toutes choses» (S. 73). D'ailleurs, il faut ajouter ici ceci : «Que nous soyons soustraits à nous-mêmes et insérés en Dieu n'est pas difficile, il faut que Dieu lui-même l'accomplisse en nous ; c'est une œuvre divine, l'homme n'a qu'à suivre sans résister : qu'il le supporte et laisse Dieu agir» (S. 73).

Un avec Dieu

Nous arrivons ici au sommet de la pensée d'Eckhart, de son désir, de sa soif. Ce mystique ne se contente pas d'être uni à Dieu, il veut être un avec lui. Or «tant que quelque chose est l'objet de notre attention, nous ne sommes pas encore dans

l'Un. Car là où il n'y a que l'Un, on ne voit que l'Un. C'est pourquoi on ne peut voir Dieu que par la cécité, le connaître que par la non-connaissance, le comprendre que par la déraison.»²

Quand on demande à Eckhart quel est l'exercice le plus utile pour arriver à ce complet effacement de soi, il répond : «C'est que l'âme demeure dans la mort et n'aie pas peur de la mort... Car l'âme n'atteint la béatitude parfaite qu'en se jetant dans le désert de la déité, là où il n'y a plus ni opérations ni images, pour s'y plonger et se perdre dans le désert où son moi s'anéantit et où elle se soucie aussi peu de toutes choses qu'au temps où elle n'était pas encore.»³ Le Christ lui-même a dû vivre cette mort, si l'on peut dire, et il nous invite à le suivre jusque-là : «Ici l'âme ressuscite de la mort pour entrer dans la vie de la déité, ici Dieu déverse en elle toute la richesse divine ; ici elle reçoit le nom nouveau qui est au-dessus de tous les noms.»⁴ C'est donc l'accomplissement du mystère pascal, et c'est de ce mystère que nous parle «le délaissement» prêché par Eckhart. Chaque pas accompli sur cette route est une venue de notre salut, l'abaissement du Dieu de gloire qui vient en notre humanité.

Ce sont des vérités difficiles, Eckhart le sait. Il ajoute : «Ce sermon ne s'adresse qu'à ceux qui l'ont reçu avec la vie ou qui le possèdent dans leur cœur... Puisse cela nous devenir manifeste avec l'aide de Dieu !»⁵

S. E.

¹ Dans la suite du texte, on utilise S. pour *Sermon* et E. S. pour *Entretiens spirituels*.

² **Maître Eckhart**, «Expedit vobis», in *Traité et Sermons*, traduction de Alain Libera, GF-Flammarion, Paris 1995, p. 394.

³ *Ibid.*, p. 395.

⁴ «Comment l'âme», in *Traité et Sermons*, *ibid.*, p. 399.

⁵ *Ibid.*, p. 406.

Nouveaux médias : une chance pour le Sud

par Jean-Paul RÜTTIMANN,* Villars-sur-Glâne

Les autoroutes de l'information passeront-elles par Ouagadougou ? A l'heure d'Internet, la moitié de l'humanité n'a toujours pas accès au téléphone. Les pays du Sud font figures de parents pauvres de la communication et les médias sont saturés par la culture des pays industrialisés occidentaux. Partant du principe que la communication est vecteur d'instruction et d'identité culturelle, les œuvres d'entraide ont axé leur Campagne œcuménique de Carême 2002 sur le thème «Partager la communication». L'objectif ? Promouvoir l'utilisation des médias (anciens et nouveaux) à l'échelle planétaire et dans les pays du Sud en particulier, avec, pour finalité, le service de la justice et de la solidarité. Les potentiels existent, grâce notamment aux nouvelles techniques de l'information ; ils sont à développer.

La clé du développement des pays du Sud serait trouvée : la technologie moderne et, en particulier, les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTCI). Internet, la digitalisation et les satellites pour en finir avec la pauvreté au XXI^e siècle ? On pourrait qualifier une telle opinion de simpliste si elle n'émanait pas du très sérieux Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), organisme réputé défendre les intérêts des pays du Sud. Pourtant, les ordinateurs cela ne se mange pas, comme l'ont scandé des manifestants anti-mondialistes. Et actuellement seuls 5% de la population mondiale utilisent Internet (dont 88% habitent les pays du Nord). Alors, qui a raison ?

Difficile de trancher, mais il vaut la peine de creuser la question et de dépasser le slogan simpliste de la «fracture numérique». Car les NTCI sont effectivement, comme le constate le PNUD, un «outil sans précédent» qui transforme déjà la donne dans dif-

férents secteurs. Ainsi, Internet élimine les obstacles au savoir en donnant un accès facile aux informations stockées dans les pays du Nord ; il permet aussi aux médias d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine de rayonner en Europe et en Amérique du Nord. Ainsi les autoroutes de l'information donnent à des millions de citoyens du Sud la possibilité de trouver de nouveaux emplois. Ou encore, le développement des moyens de communication facilite la création de réseaux «de base» - donc la participation des citoyens - et renforce leur contrôle sur les gouvernants ; la digitalisation réduit les coûts de production pour le cinéma et la TV et permet ainsi la réalisation de plus d'œuvres authentiques de créateurs du Sud. Plus que de simples vues de l'esprit, ces transformations dues aux NTCI sont déjà la réalité dans de nombreux endroits.

* Journaliste, chargé de cours à l'Université de Fribourg.

Tout d'abord, les NTCI permettent une meilleure diffusion de l'information dans les pays du Sud. Pour avoir travaillé pendant cinq ans en Afrique de l'Ouest, j'ai souvent vainement cherché sur place des informations facilement disponibles en Europe. Aujourd'hui on peut consulter Internet dans les grandes villes du Sud et accéder aux données les plus récentes. Un exemple : les pêcheurs de Villianur, au sud de l'Inde, se servent des informations recueillies par la flotte américaine et diffusées par Internet ; ils connaissent ainsi les endroits et les heures propices pour jeter leurs filets (grâce d'ailleurs à la traduction de ces données en tamoul par la M.S. Swaminathan Research Foundation). Internet ne satisfait donc pas simplement une curiosité intellectuelle : on y trouve beaucoup d'informations précieuses pour moderniser un pays. Et pour faciliter l'accès à cet outil, les pouvoirs publics installent des centres publiques où chacun peut faire ses recherches à un prix avantageux.

Evolution positive

Mais les autoroutes peuvent aussi être empruntées dans le sens Sud-Nord. Il était longtemps fastidieux, voire impossible, d'obtenir des informations sur les événements dans les pays du Sud. Aujourd'hui, un simple clic suffit pour trouver l'actualité africaine sur Internet, tant les dépêches d'actualité que les commentaires de différents médias ; ou encore, on peut connaître l'opinion de journalistes chrétiens au Liban sur l'évolution du conflit israélo-palestinien ou apprendre comment les grands journaux argentins commentent la crise dans leur pays.

Autre développement dû aux autoroutes de l'information : elles ont créé des millions d'emplois, notamment en Asie. De nombreuses entreprises américaines - et même des cabinets de médecins - profitent

Sites Internet illustrant cet article

La M.S. Swaminathan Research Foundation :
www.mssrf.org

Les dernières dépêches de l'actualité dans tous les pays d'Afrique : fr.allafrica.com

Le choix d'un journal (presque) partout dans le monde : www.presseweb.ch

Un quotidien en Argentine : www.clarin.com
et un au Liban www.lorient-lejour.com.lb

Alternatives citoyennes en Tunisie :
www.alternatives-citoyennes.sgdg.org

Le Sommet mondial sur la société de l'information : www.itu.int/wsis/brochure-fr.htm

du décalage horaire et du niveau de salaires favorables pour faire exécuter en Inde des travaux d'administration et de comptabilité : leurs données sont traitées en Inde pendant que les Américains dorment, et le résultat leur est livré lorsqu'ils se réveillent ! En gagnant l'équivalent de plus de 500 francs suisses par mois, ces Indiens doublent ou triplent leurs revenus par rapport à leurs emplois précédents.

Ce nouveau secteur d'activité s'ajoute à celui de la création de logiciels : l'Inde en a exporté en 2000 pour une valeur de 6,3 milliards de dollars. Le boom informatique est plus développé dans le sud de l'Inde. Or on constate que dans cette partie de l'immense pays, les villes sont plus sûres et plus propres, qu'elles disposent d'un système social plus performant et que l'éten due des bidonvilles régresse.

Les particularités des NTCI en font encore des armes redoutables dans la main des citoyens actifs. Conçu pour fonctionner en réseau, le Web, par exemple, facilite les réunions virtuelles de citoyens critiques ; la censure et la persécution par des gouvernements autoritaires deviennent plus difficiles. Ainsi, en Tunisie, le régime autocratique de Ben Ali doit faire face aux critiques du groupement Alternatives citoyennes : son site publie périodiquement informations et

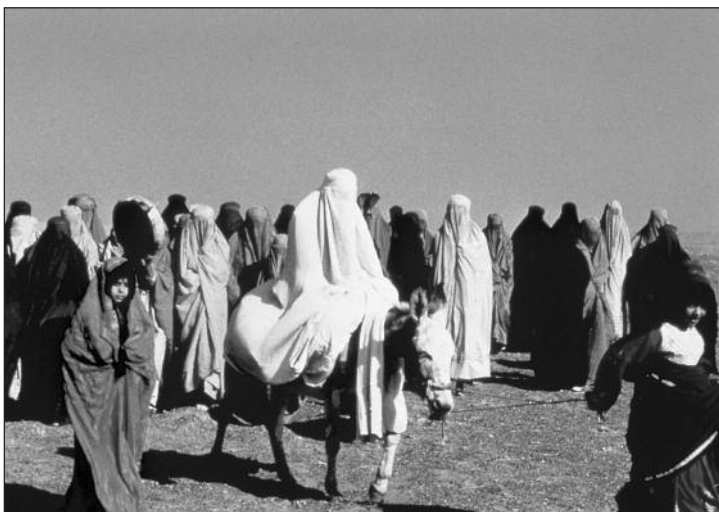
opinions «ni dissidentes ni inféodées», qu'on ne trouve pas dans les médias traditionnels contrôlés par le gouvernement.

Ou encore, grâce à la digitalisation, les caméras-vidéos digitales, peu chères et de grande qualité, sont devenues peu encombrantes. Cela a par exemple permis de faire connaître les souffrances des femmes afghanes sous le régime taliban. Il s'est d'ailleurs créé tout un réseau de cinéastes amateurs qui documentent les violations des droits de l'homme à travers le monde et diffusent leurs images. Et

une station de TV comme *Al Jazira* joue depuis de longues années un rôle émancipateur dans les pays arabes, où de très nombreux spectateurs captent ses programmes par satellite. Contrairement à la plupart des télévisions arabes, cette station diffuse des informations critiques envers les régimes en place et organise des débats contradictoires sur des sujets brûlants, souvent tabous. Tout cela en dépit des nombreuses protestations de gouvernants arabes, qui cherchent à contrôler les informations destinées à leurs citoyens.

Un tremplin pour la culture

La mise au point de matériel digital a réduit le coût de production de films ou d'émissions de TV de deux tiers. De l'avis d'un expert international de l'audiovisuel, cela permettra maintenant à des personnes qui avaient des idées, mais pas d'argent, de réaliser leur film - notamment dans les pays du Sud. Le secrétaire général du Festival panafricain de cinéma FESPACO, Baba Hama, voit encore d'autres avantages im-



«Kandahar» de Mohsen Makhmalbaf. Le cinéaste a reçu le Prix UNESCO, médaille d'or Fellini, pour son œuvre cinématographique et son engagement en faveur des femmes afghanes.

portants : «Ces nouvelles technologies nous ouvrent des horizons nouveaux et permettront par exemple au cinéma africain d'être présent sur Internet, de conquérir les marchés du DVD, tout en évitant l'écueil de la langue.» En effet, il est facile d'utiliser les huit bandes de son d'un DVD pour produire un film en français, anglais, haoussa, bambara, swahili, etc. Des barrières linguistiques, jusqu'à présent difficiles à franchir entre les différents pays africains, deviennent aisément surmontables. Il en va de même pour la diffusion des films : le transport des bobines de films encombrantes était coûteux et aléatoire en Afrique.

Premier résultat visible : les Africains se mettent à produire leurs propres séries télévisées au lieu d'importer les *Navarro* et les *Derrick*. Actuellement, près de la moitié des programmes de la TV burkinabé sont produits sur place, alors que ce pourcentage ne dépassait guère 10 % il y a quelques années. Le succès de ces séries produites sur place dépasse toute attente, car elles sont basées sur des réalités de tous les jours. Présentée comme le premier feuilleton africain, la série *A nous la vie* de

Toussaint Tiendrébéogo, lancée il y a deux ans sur la télévision burkinabé, a déjà été diffusée par les télévisions de plusieurs autres pays. Et actuellement, pas moins de quatre *sitcoms* font un tabac au Burkina. L'un d'entre eux, *Kadi Jolie*, est l'œuvre du célèbre réalisateur Idrissa Ouedraogo. Il peint la vie moderne dans la capitale du Burkina, jusque dans ses quartiers les plus typiques et les plus authentiques. Et cela, en des épisodes rythmés et colorés, qui ressemblent à des éclats de rire.

Freins et espoirs

Les potentialités existent et sont donc déjà exploitées, mais il est certain que c'est uniquement une toute petite minorité d'habitants du Sud qui en profitent. Actuellement, même si dans plusieurs pays africains le nombre de mobiles téléphoniques dépasse déjà le nombre de raccordements fixes, l'utilisation d'ordinateurs et d'Internet reste le fait d'une infime minorité. Ainsi, un sondage au Burkina Faso montre qu'en 2001, seuls 11 % des journalistes ont utilisé couramment un ordinateur. L'Asie est plus avancée : on n'y parle plus de *computers*, mais de *simputers*, ces nouveaux types de terminaux complètement digitalisés, fondés sur l'image plus que sur le texte et donc facilement utilisables par des villageois analphabètes.

Ce qu'Esopo avait dit de la langue s'applique aussi aux nouvelles technologies : elles peuvent être à la fois la pire et la meilleure des choses ! Le risque est grand qu'une large partie de la population des pays du Sud soit laissée de côté, et que donc ces technologies marginalisent encore plus ces peuples. Les autoroutes de l'information seraient dangereuses si elles devenaient des voies à sens unique et qu'elles entraînaient la perte de l'identité culturelle des pays en développement, en favorisant uniquement le modèle occidental.

«Nous devons préconiser des stratégies et mettre sur pied des institutions qui mettent les avantages à la portée de tous», a déclaré M. Juan Somavia, directeur général du Bureau international du travail (BIT). Les efforts dans ce sens portent leurs premiers fruits. L'aide internationale a permis d'accélérer la construction de telles «autoroutes» (surtout sous forme de câbles optiques) sur le continent africain. Dakar espère d'ailleurs devenir une plaque tournante importante pour le transfert de données entre l'Europe et l'Amérique Latine. Les ONG suisses œuvrant dans le Sud profitent de ces liaisons pour communiquer beaucoup plus facilement - et à un tarif avantageux - avec leurs homologues en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine.

Parmi les espoirs solides que les nouvelles technologies contribuent à un développement véritable, on peut citer les préparatifs pour le Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra en décembre 2003, à Genève. L'Union internationale des télécommunications (UIT), soutenue notamment par la Suisse, a décidé de rompre avec la forme traditionnelle de ces conférences en y associant à part entière la société civile, particulièrement les ONG.

N'oublions pas, à l'origine de la création d'Internet il y avait aussi la volonté des militaires américains de créer un réseau de communication décentralisé. Et la décentralisation du réseau donne aujourd'hui une force formidable aux mouvements de base qui utilisent cet outil. Aider à construire l'infrastructure nécessaire peut donc aussi contribuer à renforcer la base contre les puissants qui essaient d'imposer des solutions d'en haut.

Sans méconnaître les risques, il me paraît indiqué de permettre aux femmes et aux hommes du Sud de se servir de la «langue» de communication moderne. Et d'en faire le meilleur...

J.-P. R.

Adhérer à l'ONU, défendre la démocratie

par Eric SOTTAS,* Genève

L'adhésion de la Suisse à l'ONU, sur laquelle le peuple est amené à se prononcer ces prochaines semaines, soulève des questions légitimes au sein de la classe politique et des inquiétudes dans une population déstabilisée par les manifestations du terrorisme et la découverte brutale de la fragilité de nos piliers économiques, au nombre desquels Swissair ne comptait pas pour le moindre. Les grandes interrogations autour desquelles semblent vouloir porter la campagne ont trait à la neutralité permanente et armée, aux garanties démocratiques et à la charge financière additionnelle engendrée par une participation pleine et entière. Avant de développer un argumentaire sur la problématique de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, il est nécessaire d'essayer de comprendre sur quels schémas mentaux s'articulent les concepts de neutralité et de démocratie ; ce qui nous renvoie à l'image que les uns et les autres, nous nous faisons de la Suisse et du monde.

Le Conseil fédéral - dans ce style froid et raisonné avec lequel il a coutume d'aborder les grands enjeux - s'efforce de montrer que les garde-fous juridiques négociés avec les instances internationales préservent tous les avantages de notre neutralité, nous protègent de toute atteinte à notre souveraineté démocratique et que les maigres concessions envisagées sont largement compensées par les avantages obtenus. Il se réfère à une doctrine politique, définie juridiquement au tournant des XIX^e et XX^e siècle et qui, moyennant des aménagements mineurs, peut rester opératoire dans le cadre des Nations Unies.

S'adressant à la raison plus qu'aux émotions, cette défense de sa diplomatie ignore la crainte qui littéralement paralyse certains secteurs sociaux. Pour une grande partie de nos concitoyens, la neutralité nationale ne constitue pas une option politique parmi d'autres, dont il convient de

régulièrement vérifier la pertinence, mais une des garanties essentielles - pour ne pas dire la garantie fondamentale - de la paix et de la stabilité de notre société. Il est donc douteux que nos autorités parviennent à convaincre cette frange de la population appréhendant une adhésion qui nous entraînerait dans une aventure aux avantages incertains, mais faisant courir, à des acquis non négligeables, des risques avérés.

* Eric Sottas est directeur de l'Organisation mondiale contre la torture (Genève) et préside l'association Forum 98, coalition des principales ONG internationales de défense des droits de l'homme. Il est l'auteur de nombreuses publications sur les questions de développement ou des droits de l'homme. Il a été en outre secrétaire général du Mouvement international des intellectuels catholiques et attaché au cabinet du secrétaire général de la CNUCED.

Or, tant les causes de notre prospérité indéniable, que l'origine des difficultés redoutées, relèvent davantage du fantasme que de la réalité politique.

Des valeurs «sacrées»

Cette valeur mythique accordée à la neutralité plonge ses racines aux origines même de la Confédération. A la fin du XIV^e siècle, à l'issue des guerres contre Charles le Téméraire, Nicolas de Flüe n'a-t-il pas sauvé l'unité naissante en recommandant aux cantons de se dégager d'alliances individuelles conclues avec des puissances étrangères, de renoncer à des visées territoriales qui provoqueraient des antagonismes entre les alliés et de limiter la politique étrangère aux seules activités ayant l'assentiment de tous ? Certes, nul ne connaît exactement le message de l'ermite du Ranft ; il n'en demeure pas moins que dans l'imaginaire populaire, la Suisse a pu éviter de sombrer grâce à sa capacité de ne pas se laisser entraîner par les puissances étrangères dans des querelles mettant à mal son unité et lui faisant courir des périls d'autant plus effrayants qu'ils se révèlent moins identifiables.

Il serait erroné de penser que cette attitude a disparu avec la modernité. Le culte que connut Nicolas de Flüe lors des deux conflits mondiaux qui épargnèrent la Suisse a donné lieu à de nombreuses manifestations, dont l'oratorio *St Nicolas de Flüe* d'Arthur Honegger et Denis de Rougemont (1939), qui met l'accent sur une défense nationale spirituelle et sur la nécessité d'éviter les dissensions.¹

La neutralité - conçue comme non intervention dans les affaires étrangères - est ressentie par une partie importante de la population comme une valeur intemporelle, sacrée, qui depuis plus de cinq siècles fonde la spécificité suisse et explique, en dehors de toute contingence historique, la

protection spéciale qui met notre pays à l'abri des conflits qui ravagent le reste de la planète. Elle n'est pas seulement une position juridique que les autorités s'efforcent de faire respecter dans le concert des nations, mais elle est - au sens littéral - une vertu sacro-sainte dont le respect a garanti notre paix et notre prospérité et dont l'abandon ne peut que nous précipiter dans le chaos.

L'autre argument des opposants concerne le déficit démocratique de l'ONU, tant au niveau des mécanismes décisionnels que de la structure de l'institution. L'Assemblée générale accorde certes le même droit aux petits pays qu'aux grandes puissances, mais nombre de gouvernements défendent des intérêts qui, malheureusement, ne permettent pas (et ne permettront jamais) de satisfaire les aspirations légitimes de leur peuple. Le Conseil de sécurité, qui concentre l'essentiel des pouvoirs de contraintes, n'est qu'un directoire de superpuissances régissant le monde à leur seul avantage et obligeant les autres nations à accepter leurs politiques souvent sectaires. Enfin, la gestion des affaires est laissée aux mains d'une bureaucratie constituée de fonctionnaires coupés des réalités du terrain et plus préoccupés de l'avancement de leur carrière que du bien commun ou de la protection des plus faibles.

L'administration des Nations Unies prête certes le flan à la critique, mais encore convient-il d'être prudent. Son administration est la seule qui soit composée de fonctionnaires émanant de toutes les cultures de la planète. Que ceux-ci puissent travailler ensemble - même mal - sur un idéal commun - même dévoyé - constitue déjà une première dans l'histoire de l'humanité. Sans remettre en cause la nécessité de réformes, la critique populiste qui cherche à discréditer la fonction internationale me semble singulièrement naïve et déséquilibrée. Certes, il existe des fonctionnaires corrompus et incompetents, mais il en est d'autres qui ont préféré la fonction internationale, à

des postes de cadres autrement mieux rémunérés dans l'industrie privée ou au sein de sociétés transnationales.

Reste que la crainte principale des adversaires concerne l'imposition par l'étranger de politiques dommageables à nos relations internationales. Dans un pays si soucieux de contrôle démocratique que même le passage à l'heure d'été fait l'objet d'un referendum, la perspective d'une telle délégation de pouvoirs, sans garanties absolues de consultations populaires préalables et systématiques, apparaît comme un abandon intolérable de la plus fondamentale de nos libertés.

Le Conseil fédéral a donné des assurances en rappelant – et c'est incontestable – que des garanties existaient et qu'elles limitaient très strictement l'incidence sur notre politique nationale des décisions que l'ONU pourrait prendre en matière d'opérations de maintien de la paix. Il n'empêche que, comme pour la neutralité, notre système de démocratie directe ressort tout autant du droit constitutionnel, évolutif par nature, que d'une valeur mythique fondant l'essence et l'existence de la Confédération et donc intangible. Dès lors, il ne suffit pas pour convaincre les hésitants de dresser l'impressionnante liste des avantages pour l'opposer aux quelques éléments mineurs de désagréments potentiels. Cette arithmétique ne peut que davantage inquiéter celles et ceux qui, redoutant les conséquences d'un saut dans l'inconnu, préfèrent s'en tenir à une situation sûre et éprouvée selon l'adage «un tien vaut mieux que deux tu l'auras».

Le débat sur l'adhésion à l'ONU doit être l'occasion, pour la classe politique, de faire preuve de courage, afin que les Suisses acceptent de remettre en cause les schémas mentaux rassurants, mais erronés, qui leur servent de clé de lecture pour comprendre leur pays et sa relation au monde. Il ne faudrait pas que pour gagner

la bataille de l'ONU, nous renoncions à initier la profonde révision culturelle à laquelle nous acculent les transformations de la société mondiale. Ce qui est en cause à terme, ce n'est pas un droit de vote à l'Assemblée générale, mais la place de notre pays dans un nouveau système international en gestation douloureuse.

Evolution de la situation

Concernant la neutralité et la démocratie, osons dire que leurs pratiques ne peuvent plus avoir les mêmes caractéristiques qu'il y a un siècle. La situation, tant aux niveaux national qu'international, s'est profondément modifiée. Notre politique de neutralité non seulement ne correspond plus au contexte qui lui a donné naissance et la justifiait, tant sur les plans politique qu'éthique, mais elle est devenue de surcroît la source de profondes difficultés, voire la justification intellectuelle de politiques condamnables. Non pas que nos autorités n'aient pas su la défendre dans le concert international, mais parce que l'évolution du monde depuis un siècle et demi a profondément modifié les clivages des conflits.

Pendant des siècles, les guerres qui ont ravagé l'Europe avaient pour cause principale des visées hégémoniques. L'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne ont tour à tour cherché à étendre leur empire au détriment des autres puissances. Dans ce contexte, un pays pauvre, peu doté en ressources naturelles, à la géographie tourmentée et occupant un territoire exigu, pouvait espérer voir sa neutralité reconnue et respectée s'il acceptait de jouer les bons offices, et ce d'autant plus qu'il avait réussi le tour de force de faire coexister des cultures différentes sur son sol. N'ayant aucune ambition territoriale ou coloniale, ne constituant une menace pour personne, il pouvait même être utile comme interlocuteur entre belligérants.

De fait, durant un siècle environ (entre la fin des guerres napoléoniennes auxquelles la Suisse a payé un lourd tribut et l'entre-deux guerres) notre pays a joué un rôle proactif dans la résolution de plusieurs conflits et dans la mise sur pied de la première tentative de concertation politique mondiale permanente que fut la Société des Nations. Parallèlement, il a développé un mécanisme unique, le CICR, qui devait donner naissance au droit humanitaire.

L'émergence des confrontations de type idéologique devait fortement réduire ce rôle. Même si les autorités fédérales - soucieuses de respecter le principe de neutralité - décidèrent de reconnaître les gouvernements sans discrimination entre les régimes, il est évident que l'ancrage de la Suisse dans les pays capitalistes libéraux a considérablement limité son action d'intermédiaire entre les parties durant la Seconde Guerre mondiale et plus encore pendant la guerre froide. Même si elle se déclarait neutre, elle était perçue comme alignée.

Si sa neutralité, dans ce nouveau contexte, ne lui permettait plus de jouer les «facilitateurs» entre belligérants, lui garantissait-elle au moins sa sécurité ? On peut en douter. Hitler ne se sentait nullement lié par ce principe et ce sont - comme l'ont démontré de nombreux historiens - d'autres éléments, notamment stratégiques, qui l'ont conduit à différer l'annexion de la Suisse. Par ailleurs, si le conflit Est-Ouest avait dégénéré en guerre ouverte, il y a fort à parier que le Pacte de Varsovie n'aurait guère fait de différence entre notre pays et le reste du camp occidental.

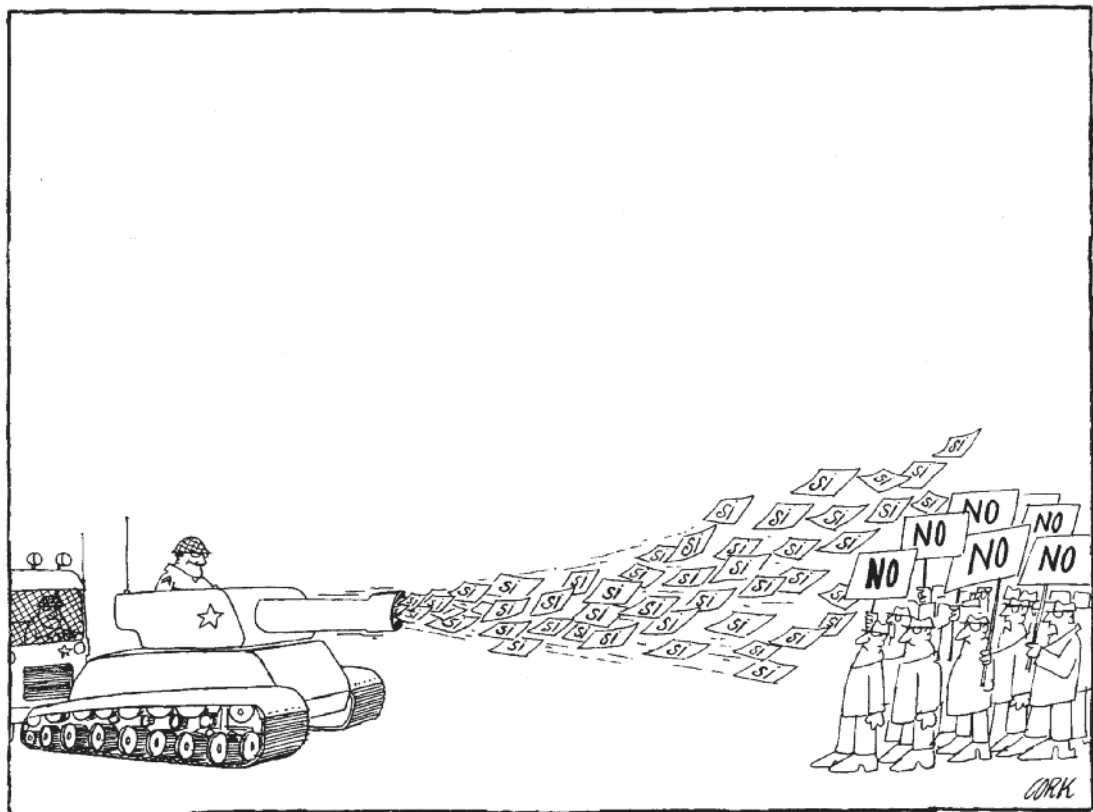
La Suisse, qui à l'aube du XX^e siècle était perçue comme un modèle d'intégration et de tolérance, comme une nation prête à ouvrir ses portes aux réfugiés et à servir d'interlocutrice aux Etats en conflits, apparaît au début du XXI^e siècle comme un pays opulent, maintenant contre vents et marées sa neutralité, moins par souci de faire avancer la cause de la paix dans le monde, que

pour justifier un isolationnisme profitable en terme de négoce. Délivrée des obligations incombant aux membres des Nations Unies, la Suisse s'est parfois laissée aller à de juteux trafics avec des régimes mis, à juste titre, au ban de la société internationale. Le scandale de nos relations avec l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid risque de nous coûter des montants aux côtés desquels le surcoût représenté par l'adhésion à l'ONU apparaît bien dérisoire.²

Conscient du danger, le Conseil fédéral s'est gardé ces dernières années de devenir le principal partenaire des régimes infréquentables. Mais alors, que signifie notre indépendante neutralité si nous nous sentons tenus d'appliquer des sanctions politiques que nous n'avons pas décidées et pour l'organisation desquelles nous ne sommes même pas consultés ? On le voit, la question que pose notre adhésion à l'ONU n'est pas de savoir comment nous pouvons réaménager notre neutralité dans ce nouveau contexte, mais bien quelle politique la Suisse doit-elle adopter et si, dans ce cadre, la neutralité a encore un sens.

Réorganisation mondiale

De même, notre approche de la démocratie ne saurait faire l'économie d'une révision fondamentale. Notre système, basé sur l'idée du *check and balance*, c'est-à-dire de mécanismes institutionnels qui assurent, par le jeu des contrepoids, l'équilibre, le contrôle et la limitation entre des pouvoirs strictement définis, peut éventuellement servir de référence, mais il se révèle inopérant comme modèle pour l'organisation du pouvoir mondial. S'il est plus nécessaire que jamais de rechercher les moyens qui permettront un jour d'organiser la société internationale le plus rationnellement possible et dans l'intérêt de tous, il est parfaitement illusoire d'imaginer que cette structure pourrait prendre la forme d'un système suisse mondialisé. Les



médiation à trouver sont d'un autre ordre et doivent répondre à d'autres exigences.

La mondialisation de l'économie dans le cadre d'un modèle ultra libéral et l'hégémonie sans partage des Etats-Unis provoquent un bouleversement qui, pour la première fois, touche l'ensemble de la planète. La marginalisation de groupes sociaux de plus en plus importants au sein des sociétés développées et le renforcement de tensions entre peuples sans espoir et sociétés d'abondance génèrent un peu partout des conflits d'autant plus angoissants, qu'ils semblent sans issue et que leurs protagonistes ne paraissent pas chercher à bâtir une société alternative. Du Proche-Orient à la Tchétchénie, en passant par l'Afrique des Grands Lacs, la Colombie, la Sierra Leone ou l'Afghanistan, les affrontements ne semblent à première vue ne répondre à aucune logique. De ce fait, ils suscitent des réactions - on l'a bien vu après le

11 septembre - qui faute d'attaquer les causes du mal se bornent à des politiques de contention plus dangereuses à terme que les dommages qu'elles prétendent endiguer.

La carence d'une politique mondiale concertée débouche sur un phénomène d'entropie qui, de proche en proche, déstructure les fragiles équilibres mis sur pied au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, sans offrir d'alternatives. L'effondrement de la structure étatique dans de nombreux pays du Sud, la montée en puissance de fondamentalismes religieux ou culturels, rendent la réalité de moins en moins lisible et la recherche de solutions de plus en plus aléatoire. Prétendre échapper à cette montée des périls en se maintenant isolé dans ce qui semble une situation sûre est aussi rationnel que de se barricader dans sa chambre à coucher pour échapper au feu qui ravage la maison.

Mais la principale crainte qu'expriment les opposants est de voir la Suisse contrainte de participer à des opérations lourdes sur lesquelles le peuple n'aurait pas pu se prononcer. L'argument mérite qu'on s'y arrête, (d'autant plus que l'ONU, par ses sanctions contre l'Irak, a provoqué de nombreux morts parmi la population civile et principalement les enfants)⁵ ; pourtant, il ne semble pas vraiment sérieux. La guerre USA - Irak s'est officiellement déroulée sous les auspices de l'ONU que Washington contrôle depuis la chute du Mur de Berlin. Par ailleurs, la crise ouverte par les attentats du 11 septembre constitue non seulement une escalade de l'action des terroristes, mais un renforcement de l'hégémonie américaine. Cette fois, plus besoin même de l'aval du Conseil de sécurité, l'Amérique seule a décidé des frappes et de l'ennemi à abattre. Simultanément, elle a répudié les principes internationaux, notamment en matière de garanties de procès équitable des personnes soupçonnées de terrorisme, en mettant en place des procédures d'exception permettant la détention *incommunicado*, sans vérification des charges, et le jugement secret, sans respect des droits de la défense.

Cette hégémonie n'est pas acceptée sans réticence et la non réélection des Etats-Unis comme membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies montre bien que même l'Europe - pourtant peu encline à des manifestations anti-américaines - a fini par estimer qu'il fallait montrer où étaient les limites.

Renforcer la démocratie

Cet affrontement est nécessaire et sain, à condition toutefois qu'il se déroule dans le cadre d'une instance susceptible de le faire déboucher sur des politiques qui, à terme, permettent à la société internationale de trouver les voies d'une organisation sociale respectueuse des intérêts de tous. Dès lors,

on est amené à s'interroger sur ce qui contribue le plus au renforcement de la démocratie : la consolidation des Nations Unies et la constitution en leur sein d'un autre pôle fort qui pourrait rappeler à ses devoirs la principale puissance du monde, ou le rejet de toute contrainte multilatérale et l'acceptation sans barguigner des impositions d'un gendarme auto-proclamé ?

L'adhésion pleine et entière de la Suisse à l'ONU serait le moyen le plus logique de défendre notre conception de la démocratie. En revanche, refuser d'adhérer, c'est faire le jeu des gouvernements qui cherchent à s'affranchir de tout contrôle extérieur. Notre sécurité et notre futur comme pays supposent que nous participions pleinement aux efforts en cours. A ceux qu'effraient les dangers de l'adhésion, il ne convient pas de donner de lénifiantes assurances. Oui, il y a risque, et même risque certain, et ce risque n'est que le premier d'une longue série que nous allons devoir prendre pour faire face aux nouveaux défis provoqués par les mutations en cours. Mais ce risque est sans commune mesure avec celui que représente une non adhésion qui, à terme, nous condamne. S'il est vrai que la Suisse peut apporter d'importantes valeurs à la vie internationale et en tirer de légitimes bénéfices politiques, il est tout aussi vrai que le monde peut exister sans la Suisse.

E. S.

¹ Si le message de Denis de Rougemont se garde bien de prôner ouvertement l'isolationnisme pour éviter une guerre visant à éradiquer le nazisme, la présentation du saint national sur le site Internet *Switzerland.isyours.com* est nettement moins nuancée et probablement plus proche de l'imaginaire populaire.

² Cf. les pp. 22-26 de ce numéro (n.d.l.r.).

³ Comme l'a souligné plus haut E. Sottas, la Suisse, le plus souvent, suit les décisions de l'ONU. Ce fut le cas pour l'embargo contre les civils irakiens (n.d.l.r.).

Suisse - Afrique du Sud : le temps des réparations

par Michel BAVAREL, journaliste, Fribourg

Choquant ! Le régime de l'apartheid a été conforté par des prêts occidentaux et ce sont aujourd'hui les victimes de ce régime qui doivent les rembourser ! Des banques suisses figurent parmi les créanciers, des hommes d'affaires de notre pays parmi les «profiteurs». Comme l'a fait la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud, il est sans doute temps de lever, chez nous aussi, le voile sur ce passé tout proche. Et d'examiner les possibilités de réparer le mal commis, avant qu'on ne nous y force...

En novembre 1973, l'Assemblée générale de l'ONU approuvait une Convention dans laquelle l'apartheid était désigné comme «un crime contre l'humanité». Cette prise de position n'était pas la première : en 1960, le Conseil de sécurité avait déjà, dans sa résolution 134, demandé au gouvernement de Pretoria d'abandonner sa politique de discrimination raciale ; en 1963, il avait adopté une résolution invitant les Etats à cesser de fournir des armes et des munitions à l'Afrique du Sud ; en 1968, l'Assemblée générale avait préconisé la suspension des échanges culturels, éducatifs, sportifs et autres avec le régime raciste. D'autres actions ont suivi la Convention de 1973. En particulier, en 1985, le Conseil de sécurité pressait les Etats d'adopter une vaste gamme de mesures économiques contre l'Afrique du Sud, sans pourtant leur donner un caractère obligatoire.

Si Dominique Froidevaux, responsable de la COTMEC,¹ admet au cours d'un entretien qu'il n'y a jamais eu de décision sans ambiguïté applicable à tous les pays, il souligne néanmoins que des vagues successives de sanctions ont été prises, avec une détermination croissante. Plus décisif,

cette même année 1985, les banques américaines suspendaient leurs crédits à l'Afrique du Sud et, en 1986, le Congrès imposait à l'administration Reagan une interdiction de nouveaux investissements, d'exportations de pétrole, etc. Ces mesures, conjuguées à une crise économique, allaient effectivement mener à la fin du régime, avec, en 1993, à la demande de Nelson Mandela, élu président l'année suivante, la levée des sanctions.

Le puissant lobby suisse

La Suisse, de son côté, tout en condamnant formellement l'apartheid, s'est contentée de s'associer aux sanctions militaires décrétées par le Conseil de sécurité en 1963, sans les faire respecter avec beaucoup de rigueur. Par ailleurs, à partir de 1974, un plafond aux exportations de capitaux de la Suisse vers l'Afrique du Sud a été fixé à 250 millions de francs par an (porté à 300 millions au début des années 80). Ce qui, comme l'a montré Mascha Madörin,² n'a pas empêché les engagements sud-africains envers la Suisse d'augmenter de 2 milliards de francs entre 1981 et 1984...

En fait, notre pays a été, avec l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, l'un des principaux partenaires du régime raciste. Disposant d'importantes réserves de capitaux après la Seconde Guerre mondiale, nos banquiers en ont investi une bonne part en Afrique du Sud. Des investissements fort rentables, grâce entre autres à une main-d'œuvre bon marché. On peut encore citer le commerce de l'or ou la collaboration avec l'industrie nucléaire sud-africaine.

Des liens étroits se sont ainsi tissés entre l'Afrique du Sud et certains milieux économiques et financiers helvétiques. Cependant, on s'est vite aperçu que ces relations pouvaient devenir embarrassantes. Ces milieux ont allumé des contre-feux, dont la Swiss-South African Association, constituée en 1956, à laquelle le Vaudois Daniel Gyax a consacré un mémoire de licence.⁵ Visant, selon ses statuts, à encourager les relations amicales entre la Suisse et l'Afrique du Sud, cette association regroupait le «gratin» de notre pays. Premier président : Adolf Jann, directeur général de l'UBS. On y trouve aussi Alfred Schindler (ascenseurs), Georg Sulzer (machines), Etienne Junod (Hoffmann-La Roche) ou Albert Nussbaumer (SBS). Plus tard s'ajouteront Dieter Bührlé (armements), Walter Frey (futur élu de l'UDC), Rainer Gut (Crédit Suisse). Le puissant lobby que voilà !

En 1965, puis en 1968, le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid dénonce les prêts helvétiques. Sur instruction du Département politique fédéral, notre ambassadeur demande alors au gouvernement sud-africain de faire disparaître la mention de notre pays des statistiques de la Banque nationale de réserve. Ce qu'il obtient. Un trucage, affirme David Gyax. En 1986, alors que le régime de l'apartheid est au bord de la faillite, l'ancien président de la Banque nationale suisse, Fritz Leutwiler, mène les pourparlers pour le rééchelonnement de sa dette. Les conseillers fédéraux

Jean-Pascal Delamuraz et René Felber justifient encore en 1989 et en 1990 la non participation de la Suisse aux sanctions économiques. Ce ne sont là que quelques épisodes parmi d'autres. Comme ceux qui impliquent nos services secrets de l'époque, sur lesquels pèsent de sérieux soupçons...

Les «complices» du régime de l'apartheid portent de multiples responsabilités, jugent leurs adversaires. Directes d'abord, par leur soutien à un régime coupable de «crime contre l'humanité» et pour avoir favorisé la prolongation de son existence. Indirectes ensuite, par les répercussions de l'apartheid sur les Etats voisins de l'Afrique du Sud (déstabilisation, achats d'armements...). Différées enfin, puisque les conséquences de l'apartheid sont loin d'avoir disparues. Il y a l'«apartheid économique», toujours en place - avec son cortège de misères, de violences et de souffrances -, et la dette extérieure, héritée de l'ancien régime. Elle se montait en 1993 à 25 milliards de dollars, estime Mascha Madörin, dont environ 20 % envers des créanciers privés suisses. Le paiement des intérêts - élevés - et le remboursement constituent des freins à la reconstruction et au développement du pays.

Une campagne de solidarité

«En Afrique du Sud, après la chute du régime d'apartheid, la priorité allait aux droits civils et politiques et à la mise en place d'une démocratie. D'où le lancement, en 1996, sous la présidence de Mgr Desmond Tutu, du processus Vérité et Réconciliation, vital pour enraciner cette démocratie. C'est sur ces questions que se sont concentrées les énergies», nous dit Dominique Froidevaux.

C'est un peu plus tard seulement que différents secteurs de la société civile et des milieux d'Eglise, avec la campagne Jubilé 2000 (devenue depuis Jubilé Afrique

du Sud), ont posé la question de la dette héritée de l'ancien régime et des réparations. L'argument est simple et clair : il est injuste que les victimes de l'apartheid soient tenues de rembourser des prêts qui ont contribué à leur asservissement ; il est injuste que les banques et les entreprises qui ont engrangé des profits en violation des sanctions internationales les conservent sans autre.

Il faut donc cesser de rembourser la dette et obtenir la restitution de l'argent déjà versé à ce titre ; il faut également obtenir des réparations. Même si Mgr Desmond Tutu a souligné que «les souffrances humaines ne peuvent pas être mesurées avec de l'argent», la Commission Vérité et Réconciliation a créé un fonds spécial devant être alimenté par des contributions publiques et par «tous ceux qui ont profité du régime de l'apartheid». Mascha Madörin estime, par exemple, que les investissements indirects de la Suisse lui ont rapporté, grosso modo, environ 300 millions de dollars par année en intérêts et dividendes, entre 1985 et 1993.⁴

En 1998, des organisations de Suisse, d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont lancé une campagne de solidarité avec l'Afrique australe pour répercuter ces revendications. Il s'agit, chez nous, d'une cinquantaine de mouvements et d'associations, dont l'Action place financière suisse et les œuvres d'entraide des Eglises.⁵ Avec des relais au Parlement fédéral. «Notre but, explique D. Froidevaux, c'est d'animer le débat politique et public en Suisse, en fournissant des informations et en effectuant un travail de lobby. A la COTMEC, nous avons par exemple consenti un gros effort de diffusion du rapport Madörin, qui a eu un fort retentissement médiatique.»

Le premier obstacle auquel l'on se heurte, c'est l'attitude du gouvernement actuel de l'Afrique du Sud. Contester la légitimité de sa dette, c'est risquer de se couper des sources de financement. Même

Nelson Mandela, lors de sa visite en Suisse, en 1997, s'est gardé de s'appesantir sur un passé plutôt trouble. «Le gouvernement a peur d'envoyer de mauvais signaux au marché. Il a rapidement abandonné son programme de reconstruction et de développement pour miser sur la croissance économique. Aujourd'hui, on voit l'échec de cette politique», souligne D. Froidevaux.

Implication des Eglises

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE) a été confronté à la question de l'apartheid dès sa fondation, en 1948 : «Des Eglises réformées d'Afrique du Sud cherchaient à justifier la discrimination raciale en s'appuyant sur la Bible», nous indique dans un entretien Boudewyn Sjollema, qui a été pendant onze ans le directeur du Programme de lutte contre le racisme, lancé par le COE en 1969. Ce programme disposait d'un fonds spécial destiné à appuyer des initiatives en matière d'éducation, de santé, etc. Ont ainsi été soutenus des mouvements de libération, comme l'ANC. «Ces mouvements s'étaient engagés à n'utiliser cet argent qu'à des fins humanitaires. Cela n'a pas suffi : le premier ministre sud-africain nous a accusés de soutenir des terroristes et des communistes.» D'où une controverse au sein des Eglises. «L'opinion était formée par des médias qui, en Occident, étaient anticommunistes.»

Plus importante que ce fonds, aux yeux de Boudewyn Sjollema, la recommandation de retirer les investissements dans les multinationales qui opéraient en Afrique du Sud. «Le monde économique nous a dit que nous devons nous contenter de prêcher l'Évangile. Nous avons répondu que c'était justement ce que nous faisons.» En 1981, le COE a fermé ses comptes à l'UBS et à la SBS. «Cela a provoqué un choc. En Suisse, certaines Eglises membres ont eu une forte réaction, disant qu'il n'était pas pos-

sible de suivre le COE. Il existait des liens si solides entre ces Eglises et l'économie, qu'elles ont tenté de torpiller notre politique. Elles ont notamment proposé de changer le programme contre le racisme en programme pour les droits humains, ce qui lui ôtait son venin.»

Pour B. Sjollema, les Eglises ne sont qu'au début d'une analyse de leur rôle au temps de l'apartheid. Elles ont pu mieux prendre conscience du problème en septembre dernier, lorsque des délégations de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et de la Conférence des évêques suisses (CES) se sont retrouvées en Afrique du Sud.⁶ Elles ont été confrontées aux critiques adressées à notre pays par des représentants de Jubilé Afrique du Sud et de la Commission Vérité et Réconciliation. «On a reçu ça un peu comme une gifle», témoigne Martin Bernet, de Missio, qui était du voyage. Avec d'autres interlocuteurs, le ton a été plus diplomatique et l'on a finalement affirmé une volonté de mutuelle collaboration.

«Nous sommes peinés, en tant qu'Eglise, de ne pas avoir été plus fermes dans notre action envers ces hommes et ces femmes qui ont été victimes de l'apartheid», reconnaît la FEPS dont le président, Thomas Wipf, a exprimé ses regrets au cours de la visite comme à son retour en Suisse. La FEPS juge aussi nécessaire d'approfondir la réflexion sur les dettes de l'apartheid.

De son côté, la CES a indiqué dans son communiqué de presse du 5 décembre dernier, plutôt laconique, que les «fortes déclarations» faites par les Sud-Africains sur



Onex, 1990.

«l'attitude de la Suisse, en particulier des entreprises et des banques durant les dernières années de l'apartheid (...) devront être examinées.» La CES s'est engagée à «éclairer les zones d'ombre qui subsistent» et a fait part de «sa disponibilité à ouvrir ses propres archives». Elle a ajouté qu'elle a chargé sa Commission Justice et Paix de poursuivre ces travaux, en dialogue avec la commission homologue d'Afrique du Sud.

La FEPS se dit également prête à ouvrir ses archives et à effectuer des démarches auprès des Eglises cantonales concernées (celle de Zurich l'est au premier chef) pour

qu'elles collaborent à l'établissement de la vérité. Elle s'apprête à engager une personne chargée de procéder à l'analyse des documents. Pour B. Sjollema, la pierre de touche, c'est justement l'argent qu'on est disposé à consacrer à une telle entreprise. Ainsi, tant du côté catholique que du côté protestant, on entend procéder à un examen fouillé de la question, avant d'en tirer des conclusions.

Avancer à reculons

On se hâte aussi lentement du côté de la Confédération. Un rapport du Groupe de travail interdépartemental Suisse-Afrique du Sud, datant de juillet 1999, reconnaît à demi-mot certaines compromissions. Une enquête administrative a été ouverte sur la collaboration de nos services secrets avec le régime sud-africain (affaire Regli). Un Programme national de recherche (PNR 42) finance des travaux d'historiens. Les archives publiques leur sont ouvertes. Ce n'est pas le cas de celles des banques et des entreprises privées qui seules permettraient de faire toute la lumière.

«Cela nécessiterait la constitution d'une commission du type «Bergier» qui pourrait lever le secret bancaire. C'est refusé, de même que l'accès aux archives militaires. Le Parlement n'a pas envie de se mettre sur le dos une nouvelle affaire des fonds en déshérence», commente D. Froidevaux. Mais il souligne cette différence : «Ici, la Suisse n'est pas la seule impliquée.» Et il ajoute : «Si, au lieu d'avancer à reculons, on prenait l'initiative d'entrer dans un processus de vérité et de réconciliation, on éviterait de s'enliser comme on l'a fait avec les fonds juifs.»

L'aiguillon pourrait bien s'appeler à nouveau Ed Fagan. L'avocat américain («bête noire» de la Suisse dans cette affaire des fonds juifs) a fait publier en décembre, dans des journaux d'Afrique du Sud, un appel aux «victimes de l'apartheid souhaitant se joindre à une plainte collec-

tive en vue d'un dédommagement par des banques suisses et européennes». Auparavant, Jubilé Afrique du Sud avait déclaré qu'il ne procéderait à une action en justice qu'en dernier recours, s'il y était forcé, mais il n'écartait pas cette possibilité.

Tout cela peut paraître bien désagréable, spécialement après le traumatisme provoqué par le réexamen de l'attitude de la Suisse face aux nazis. Cependant, ne vaut-il pas mieux faire face à la réalité, plutôt que de chercher une échappatoire ?

M. B.

¹ Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique, à Genève. La COTMEC assume la coordination romande de la Campagne internationale de solidarité avec l'Afrique australe. Voir son site Internet : www.cath.ch/cotmec (rubrique «actions»).

² Mascha Madörin et Gottfried Wellmer, avec le concours de Martina Egli, *Dettes de l'apartheid : La part de l'Allemagne et de la Suisse*, février 1999. Cette étude a été commandée par la Campagne internationale. On peut en obtenir un résumé en français à la COTMEC, 16, rue du Pont-d'Arve, 1205 Genève.

³ *La Swiss-South African Association (1956-2000)*, Université de Fribourg, Fribourg 2001.

⁴ Le gouvernement suisse a versé un demi-million de francs à ce fonds, mais les principaux concernés sont les milieux privés.

⁵ Appellation officielle : «Campagne suisse pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe».

⁶ La délégation catholique était composée de Mgr Ivo Fürer, évêque de St-Gall, Mgr Paul Vollmar, évêque auxiliaire de Coire, Mgr Joseph Roduit, Abbé de St-Maurice, et de Antonio Hautle, directeur de l'Action de Carême, Walter Ulmi, expert de l'Action de Carême pour l'Afrique australe, Martin Bernet, secrétaire du Conseil missionnaire suisse. Cette délégation a rencontré, entre autres, treize évêques d'Afrique du Sud.

Réduction du temps de travail : les clés du succès

par Yves FLÜCKIGER,* Genève

L'initiative «pour une durée de travail réduite», lancée par l'Union syndicale suisse (USS) et sur laquelle nous sommes appelés à nous prononcer lors des votations du 3 mars, soulève des questions importantes. Elles dépassent le seul problème de la lutte contre le chômage, pour toucher des thèmes tels que la répartition des tâches au sein de la famille, une distribution plus équitable du travail rémunéré ou la protection des emplois à temps partiel. La controverse suscitée par cette initiative s'explique en particulier par le clivage séparant les partisans du partage du travail et ceux de la croissance, comme remède au chômage. Cette opposition artificielle doit être dépassée : réduction du temps de travail et croissance peuvent aller de pair et tous les acteurs concernés en tirer donc bénéfice.

Du côté des défenseurs du partage du travail, on argue qu'il s'agit de répartir un volume de travail en continuelle régression en raison des gains de productivité supérieurs à la croissance du volume des activités. Pour les autres, il s'agit au contraire de relancer la croissance en travaillant plus et en «flexibilisant» les conditions de travail. La première position part d'un point de vue généreux, mais elle est très défensive, car centrée uniquement sur la réduction du temps de travail. La seconde position ne tient pas compte des mutations qui affectent le marché du travail. Elle fait l'impasse sur le fait que le contenu en emplois de la croissance économique tend à s'appauvrir.

Il faut cesser d'opposer réduction du temps de travail et flexibilité. Dans la plupart des cas, la diminution des heures de labeur ne peut être créatrice d'emplois que si elle s'accompagne simultanément d'un aménagement du temps de travail. Pour y parvenir, il faut trouver des solutions adaptées à chaque secteur, et attractives pour

toutes les parties concernées. Même si cette gageure semble difficile à tenir, elle peut l'être à condition de faire preuve d'un peu d'inventivité. A condition surtout de sortir des ornières dogmatiques dans lesquelles les partenaires sociaux ont tendance à s'enfermer trop souvent.

Souplesse et garde-fous

Si des solutions existent, elles diffèrent d'un secteur à l'autre. Parfois d'une entreprise à l'autre. Ainsi, certaines activités ont intérêt à faire fonctionner leurs équipements le plus longtemps possible pour réduire leurs coûts de production. Dans ce cas, le travail par équipe constitue une formule qui permet d'accroître la durée d'utilisation des équipements. Pour que cette solution soit aussi attractive pour les

* L'auteur est professeur d'économie politique à l'Université de Genève et responsable de l'Observatoire universitaire de l'emploi.

employés, il s'agit de distribuer une partie des gains de productivité réalisés, en maintenant les salaires et en réduisant le temps de travail hebdomadaire, réparti sur des heures plus inhabituelles pour les travailleurs. C'est faisable, car les gains de productivité réalisés grâce à l'extension de la durée d'utilisation des équipements permettent d'accroître le salaire horaire des personnes engagées. Le fonctionnement de l'entreprise par équipe alternante peut déboucher également sur une augmentation des effectifs.

Dans d'autres secteurs économiques, caractérisés par de fortes fluctuations de la demande, il s'agit plutôt d'annualiser le temps de travail (calculer les heures de travail sur l'année et non sur le mois ou la semaine). Cette solution permet de renoncer aux heures supplémentaires et de réduire le coût de la main-d'œuvre pour les employeurs. Dans le même temps, elle suscite une hausse de la productivité grâce à une meilleure adéquation temporelle entre l'offre et la demande et à une compression des délais de livraison. Pour que cette solution soit attractive pour les employés, il faut là encore instaurer un partage des gains de productivité liés à l'annualisation : soit maintenir les salaires et réduire le nombre d'heures annuelles de labeur. Dans ce cas également, le partage de l'emploi ne peut se concevoir sans un réaménagement du temps de travail.

Dans d'autres secteurs, particulièrement dans l'informatique, le problème principal réside dans l'obsolescence rapide des compétences acquises. Dans ce cas, une organisation plus flexible du travail, étalée sur



Réduire le temps de travail pour diminuer le chômage.

plusieurs années et régie de manière à dégager des plages consacrées à la formation continue, constitue une solution possible. Elle permet d'accroître la productivité du travail et de réduire les risques de chômage. Les congés de formation, associés à une augmentation des effectifs travaillant en équipe alternante (sur une période plus longue, liée au temps de formation), permettent de satisfaire l'ensemble des partenaires concernés.

Ces formules sont attractives pour les employés pour autant qu'elles s'accompagnent de la mise en place de garde-fous susceptibles d'éviter une déréglementation des conditions de travail. Ces bouleverse-

ments ne doivent pas conduire à une croissance des temps contraints, mais permettre une amélioration de l'organisation des différentes séquences temporelles de la vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle il est indispensable que ces aménagements soient discutés et négociés, tant au niveau de l'entreprise que de la collectivité.

La bonne intégration de chacun dans le monde du travail passe par une réorganisation du temps qui permette une gestion anticipée des compétences et des emplois. Cela implique de nouvelles relations entre travail, temps libre et formation.

S'organiser autrement

Ces remarques mettent en évidence les conditions susceptibles d'assurer le succès d'une politique de réduction du temps de travail. Il faut en particulier que cette politique soit suffisamment attractive pour tous les acteurs concernés, employeurs comme employés. Cela implique, tout d'abord, que le salaire horaire augmente afin que les travailleurs trouvent un certain bénéfice à la flexibilisation des conditions de travail, bénéfice compensant ses inconvénients. Au mieux, cette stratégie pourrait conduire à une hausse équivalente, en proportion, à la réduction des heures de travail. Cette politique devrait permettre simultanément de dégager des gains de productivité suffisamment élevés pour maintenir constant le coût unitaire du travail des entreprises, voire même de le réduire.

Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de combiner la politique de réduction du temps de labeur avec des nouvelles formes d'organisation du travail et une plus grande flexibilité dans l'aménagement des horaires. Cela signifie concrètement que la politique de réduction des heures de travail *ne devrait pas être imposée de manière légale* et uniforme à toutes les entreprises. Il faudrait au contraire

trouver des solutions sectorielles, adaptées aux spécificités de chaque entreprise, notamment les PME, privilégier les voies conventionnelles et favoriser la concertation entre les partenaires sociaux.

Ces négociations devraient prévoir notamment l'introduction de garde-fous pour éviter des possibilités d'abus qui élimineraient le caractère attractif de cette approche pour les travailleurs. Dans l'optique d'une organisation annuelle du travail, il s'agit par exemple de fixer le nombre maximum d'heures hebdomadaires admissibles.

Enfin, pour être attractive pour la collectivité dans son ensemble, la politique de réduction du temps de travail devrait déboucher sur une augmentation du nombre d'emplois. Pour satisfaire cette condition, il faut veiller à ce que la réduction des heures de travail soit proportionnellement plus importante que les gains de productivité réalisés et que les entreprises soient obligées d'embaucher du personnel supplémentaire pour atteindre le même volume de production. Or, en limitant la baisse à quelques heures hebdomadaires, on risque de susciter une hausse de la productivité qui permette à l'entreprise de réaliser la même production avec un nombre réduit d'heures, sans donc devoir embaucher de nouveaux employés.

www.stop-violence.tous

passons ensemble
du virtuel au réel

avec

Mgr Jacques GAILLOT

Conférence publique, entrée libre
samedi 9 mars, à 20h30
au Forum de Meyrin (Genève)

Organisation :
paroisses catholique de la Visitation,
évangélique et protestante de Meyrin

L'attractivité de cette nouvelle organisation du travail comporte cependant un risque : la population active pourrait augmenter, car certaines personnes, inactives jusqu'alors, pourraient estimer que la nouvelle combinaison «salaires / heures» qui leur est offerte est dorénavant suffisamment attirante pour qu'elles participent au marché. De même, la réduction des heures de travail peut déboucher sur une pratique de «double emplois» susceptible de réduire l'efficacité de cette mesure du point de vue de la lutte contre le chômage.

Une initiative pertinente

L'initiative lancée par l'USS peut être examinée sous l'angle des conditions précédentes. Elle les satisfait quasiment toutes. En effet, elle combine la réduction du temps de labeur avec des solutions possibles de réaménagement du travail. Elle fixe ainsi le nombre d'heures maximum de travail sur une base annuelle (1872 heures), ce qui ouvre la porte à l'annualisation du temps de travail. Simultanément, l'initiative autorise les entreprises à employer leur personnel jusqu'à 48 heures hebdomadaires, pour autant que le maximum annuel soit respecté. Dans le même temps, elle leur laisse la possibilité de dépasser de 100 heures le maximum légal, tout en prévoyant pour ces heures supplémentaires une compensation sous forme de temps libre. Finalement, elle prévoit une mise en œuvre progressive afin de permettre aux entreprises de s'adapter graduellement. Dans le même temps, l'USS a prévu d'instaurer des garde-fous, notamment contre le travail sur appel, en introduisant une durée «usuelle» de travail pour chaque contrat.

Un examen attentif de l'initiative lancée par l'USS met en exergue son caractère novateur dans le champ des relations sociales en Suisse. Elle permet de dépasser nombre de clivages dogmatiques qui oppo-

saient syndicats et milieux économiques. Ce n'est pas le moindre de ses mérites. Elle bute pourtant sur un obstacle principal. Celui de vouloir imposer à l'ensemble des entreprises, par la voie légale, une réduction du temps de travail à laquelle toutes, notamment les plus petites, ne peuvent pas nécessairement s'adapter. De ce point de vue, en instaurant une obligation légale là où il faudrait plutôt laisser libre cours aux négociations conventionnelles, l'initiative ne répond pas à la deuxième condition de succès évoquée précédemment.

L'exemple de la France est là pour le prouver. Si la réduction légale des heures de travail a pu être mise en application sans trop de problème par les grandes entreprises et si elle a permis de créer des emplois, elle suscite encore bien des problèmes auprès des PME. Dans le même temps, il faut admettre que si l'Etat français n'avait pas imposé cette contrainte, il y a fort à parier que cette avancée sociale n'aurait pas été réalisée.

On se trouve donc placé devant un dilemme difficile à résoudre. Faut-il imposer légalement une réduction du temps de travail à laquelle tous les employeurs ne peuvent pas s'adapter ou faut-il compter uniquement sur les voies conventionnelles sachant alors que les choses n'avanceront que très lentement ?

Quoi qu'il en soit, espérons qu'en cas d'échec de l'initiative, les partenaires sociaux se saisiront de ce dossier pour le faire progresser au gré du renouvellement des conventions collectives. Car des solutions existent pour réduire le temps de travail et améliorer le bien-être de la population sans créer pour autant des problèmes aux entreprises qui appliqueraient cette politique. Mais pour ce faire, il faut combiner flexibilité et réduction du temps de travail. L'initiative l'a bien compris. Et c'est un progrès majeur dans les discussions entre les partenaires sociaux de notre pays.

Y. F.

L'espoir qui se révèle vrai : la résilience

par Stefan VANISTENDAEL,* Genève

Quel étonnant développement que celui de «Billy Elliot» ! Le film nous esquisse la surprenante éclosion d'un petit garçon, orphelin de mère, avec un père au chômage, dans une famille meurtrie par la pauvreté. A l'origine de cette aventure : le regard qu'une professeure pose sur lui, encore qu'elle essaie simplement de faire son travail, dans des conditions banales. Produit d'une imagination survoltée ? Une telle histoire peut-elle être vraie ? Les études scientifiques et les témoignages montrent que ce type de trajectoire est bien réel, comme si nous retrouvons pour une fois l'espoir au cœur de la réalité, un espoir qui ne trompe pas. Les scientifiques ont emprunté un mot anglais, la «résilience», pour indiquer cette réalité humaine enfouie dans l'expérience, mais trop longtemps négligée.

La résilience, la capacité d'une personne ou d'un système social à se développer positivement en présence de grandes difficultés, a toujours existé. Son exploration scientifique, par contre, ne date que de la fin du XX^e siècle et a suscité un très vif intérêt, tant chez les professionnels de tout genre que dans le grand public. Il est effectivement rare de trouver une notion qui combine à tel point réalisme et espérance, qui cherche la vie sans court-circuit et qui est si profondément ancrée dans l'expérience humaine. Ce qui explique d'emblée les difficultés posées aux scientifiques : leurs méthodes semblent tout le temps être débordées par la richesse du sujet.

Les chercheurs essayent donc d'éclairer cette notion par la science, certes, mais aussi par la réflexion directe sur des expériences professionnelles ou sur des biographies, ou par ce que les artistes ont exprimé à ce sujet. D'où l'observation que m'a faite Wolfgang Edelstein, chercheur au célèbre Institut Max Planck : «La réflexion

sur la résilience est le développement d'une sagesse qui intègre la science. A une époque où trop de scientifiques manquent de sagesse, et trop de sages rejettent la science, une telle démarche est précieuse.»

Un processus

Au départ, il y a un renversement de perspective. Le professionnel qui s'occupe d'une personne en difficulté cherchera, en toute logique, les antécédents : un père alcoolique, une mère dépressive, un traumatisme psychique qui a ses origines dans une guerre civile, la très grande pauvreté, la maltraitance... Toutefois, il existe des enfants, des

* Stefan Vanistendael est secrétaire général adjoint au Bureau international catholique de l'enfance (BICE) et auteur de plusieurs ouvrages sur la résilience. Il prépare actuellement un cahier du BICE sur le thème «résilience et spiritualité», à commander auprès du BICE (11, rue Cornavin, 1201 Genève).



Une question de regard.

adultes, des familles, qui semblent suivre une autre trajectoire de vie. Face à ces mêmes conditions, ils s'épanouissent, ils fondent une famille, ils s'engagent dans leur communauté et, à cause de ce développement justement, ne sont pas dans le champ d'observation des professionnels.

Certains d'entre eux sont célèbres et, précisément, sont considérés comme des êtres exceptionnels, privilégiés, super résistants ou surdoués. Parmi eux, Anne Frank, qui a connu une évolution extraordinaire pendant qu'elle se cachait de la Gestapo. Si elle est néanmoins décédée dans un camp de concentration, son exemple montre que la résilience n'est jamais absolue ; qu'elle se construit dans un contexte politique et social qui peut la stimuler ou au contraire la détruire. Jean Sébastien Bach fut très jeune orphelin de ses deux parents. Un coup dur qui ne l'a pas empêché de devenir l'homme

débordant de vie qui inspire toujours des dizaines de milliers de personnes.

Récemment, c'est la biographie de Tim Guénard, *Plus fort que la haine*,¹ qui a attiré l'attention. Enfant abandonné par sa mère, sauvagement battu par son père, il a poursuivi un triste parcours de placements, de fugues, de criminalité, de violence. Petit à petit, au fil des rencontres, il s'est construit une autre vie, plus positive. Actuellement, il est marié et a quatre enfants, il est apiculteur et s'occupe de jeunes en difficulté.

Grâce aux recherches scientifiques, parfois de très grande envergure, comme celles d'Emmy Werner et Ruth Smith, à Hawaï,² nous savons que ces enfants qui se développent bien en présence de conditions de vie atroces ne sont pas si exceptionnels, et qu'ils ne sont pas forcément privilégiés ni surdoués.

La résilience n'est pas non plus une caractéristique innée. Il s'agit au contraire d'une capacité qui se construit pendant toute une vie, comme résultat d'un processus continu d'interaction entre la personne et son entourage. Il est évident que le patrimoine génétique et l'histoire de vie y jouent un rôle. Toutefois, il s'agit de véritables constructions, souvent avec un éventail de possibilités de croissance, loin de tout déterminisme monocausal. D'où le constat que la résilience n'est jamais absolue, toujours variable, selon les circonstances et les étapes de vie.

Rien n'est jamais totalement perdu : voilà l'espoir de la résilience. Mais rien n'est jamais totalement gagné non plus : voilà le réalisme de la résilience.

L'importance des rencontres

Qu'est-ce qui contribue à la construction de cette résilience ? Ce que nous enseignent les recherches et les témoignages est à la fois banal et surprenant, une sorte de bonne nouvelle aux conséquences parfois compliquées. D'une part, nous retrouvons des éléments bien connus : surtout le fait d'être profondément accepté comme personne (pas forcément dans son comportement) et la découverte de sens ; ensuite, les compétences sociales et professionnelles, l'estime de soi, l'humour... Ces éléments sont liés entre eux. Ils doivent être rendus opérationnels selon les cultures, les contextes, les cas.

D'autre part, aucun de ces éléments n'est l'apanage des seuls professionnels. Au contraire, ils se construisent souvent mieux dans l'environnement naturel d'une personne. La biographie de Tim Guénard illustre à quel point la distinction entre personnes qui aident à (re)construire une vie et celles qui la détruisent ne suit aucunement la démarcation entre professionnels et non professionnels. Parmi ceux qui l'ont aidé à

se remettre debout, on remarque un psychologue, un paysan, un clochard, une juge, un prêtre, un handicapé, un jeune agressé par lui, sa femme. Parmi ceux qui l'ont plutôt détruit, on trouve un psychologue, des éducateurs, des non professionnels.

Qu'est-ce qui fait la différence ? Tim lui-même témoigne de l'importance du regard que l'autre porte sur nous. Ne s'agit-il pas du fondement même de l'acceptation par l'autre ? Il s'agit d'un regard qui ne nie pas les difficultés, mais qui cherche et qui voit

Un regard qui appelle à la vie

«A moins de regarder une personne et de voir la beauté en elle, nous ne pouvons l'aider en rien. On n'aide pas une personne en isolant ce qui ne va pas chez elle, ce qui est laid, ce qui est déformé. Le Christ regardait toutes les personnes qu'il rencontrait, la prostituée, le voleur, et voyait la beauté cachée en eux. C'était peut-être une beauté déformée, abîmée, mais elle était néanmoins beauté, et il faisait en sorte que cette beauté rejaillisse. C'est ce que nous devons apprendre à faire envers les autres. Mais, pour y parvenir, il nous faut avant tout avoir un cœur pur, des intentions pures, l'esprit ouvert, ce qui n'est pas toujours le cas... afin de pouvoir écouter, regarder et voir la beauté cachée. Chacun de nous est à l'image de Dieu, et chacun de nous est semblable à une icône endommagée. Mais si l'on nous donnait une icône endommagée par le temps, par les événements, ou profanée par la haine de l'homme, nous la traiterions avec tendresse, avec révérence, le cœur brisé. Peu nous importerait qu'elle soit abîmée ; c'est au malheur qu'elle soit abîmée que nous serions sensibles. C'est à ce qui reste de sa beauté, et non à ce qui en est perdu, que nous attacherions de l'importance. C'est ainsi que nous devons apprendre à réagir envers chacun...»

Anthony Bloom,
métropolitain orthodoxe

un potentiel de croissance, avec passion, avec patience, avec intelligence. C'est le regard qui croit en l'autre, au-delà d'une simple bienveillance. Comme le témoignait un ex-enfant de la rue colombien, interrogé par des enfants de la rue à Manille : «Si je suis sorti de la rue, c'est à cause d'un éducateur qui a vraiment cru en moi.»

Voilà un vrai défi : pour beaucoup de professionnels, il est difficile de s'engager dans ce type de relation, qui dépasse les possibilités de l'intervenant. Les solutions peuvent varier, selon les problématiques et les contextes. Un bénévolat bien pensé, astucieusement conçu, fondé sur la *complémentarité* entre professionnels et bénévoles, peut être d'une grande contribution.

Si la résilience n'est pas a priori une nouvelle technique d'intervention, ce regard différent posé sur la réalité change tout. Il s'agit bien plus que de la bouteille de vin à moitié vide ou à moitié pleine. Nous sommes loin du diagnostic classique qui, dans certains cas, réduit une personne à un amas de problèmes et à rien d'autre. Si je suis vraiment en grande difficulté, puis-je croire avec suffisamment de confiance que l'autre, tout expert qu'il soit, puisse faire quoique ce soit de bien avec moi ou pour moi, alors même qu'il me décrit si négativement ? Mais comment établir un diagnostic qui, en toute lucidité, cherche les éléments qui aident à reconstruire une vie et les moyens de les mobiliser ? Quelles sont les solutions que la personne en détresse a trouvées, tant bien que mal ? Est-ce qu'elles permettent de construire quelque chose de durable ?

Ou en plus compliqué : comment détecter ces éléments de construction cachés, derrière un comportement a priori négatif ? Comme l'éducateur de la rue qui voit l'intelligence cachée dans les techniques de vol très subtiles mises en œuvre par un jeune... et qui commence par la valorisation de cette intelligence en montrant un intérêt honnête pour la technique de vol,

avant de détourner cette intelligence sur des objectifs plus constructifs à long terme.

Le sujet de la résilience est vaste comme la vie elle-même. Il ne s'agit probablement pas d'une nouvelle théorie scientifique, mais d'un simple constat de fait qui ouvre une nouvelle perspective sur la réalité, aux conséquences multiples : la remise en question de certaines pratiques et de certaines théories scientifiques, des questions sur les évaluations de projets et d'institutions ainsi que sur le statut d'expert, la revalorisation de certains aspects de la vie, une nouvelle articulation entre l'intervention professionnelle et la vie «normale».

Une espérance réaliste

Pour les chrétiens, la résilience prend une signification très particulière. Le regard qui cherche à tout prix la vie et la croissance de l'autre, n'est-ce pas Jésus qui le portait sur chacun, de façon incomparable ? Et si la dynamique de la résilience est la vie qui renaît à partir d'une souffrance, n'est-ce pas la dynamique de la résurrection ? Une psychologue travaillant avec des jeunes filles sexuellement abusées explique son intérêt pour la résilience : il ne s'agit pas d'un rebondissement, de la recherche d'un paradis perdu, mais d'une croissance vers une nouvelle vie qui intègre les blessures, les cicatrices. Mais n'est-ce pas la même figure que le paradis terrestre qui reste inaccessible (Genèse), ou encore la rencontre de Thomas avec Jésus après la résurrection ? Toutes les blessures sont là, mais transformées en nouvelle vie.

Il semble que la résilience est le sentiment du potentiel de la résurrection dans l'expérience humaine. C'est comme si Jésus nous signalait que cette même dynamique, si présente déjà ici et maintenant, s'accomplira au-delà du mur de la mort, au-delà du temps et de l'espace, c'est-à-dire, dans l'éternité. Tout d'un coup la

résurrection apparaît comme une espérance qui accomplit notre vie avec beaucoup de réalisme, oui, presque comme l'issue logique de notre vie - tout en restant insaisissable, comme pour les premiers disciples. Une espérance tellement cohérente avec l'expérience humaine, qu'elle s'approche de l'évidence.

Nous pouvons conclure avec la belle parole du spécialiste allemand de la résilience, Friedrich Lösel de Nürnberg-Erlangen : «Si l'on me demande ce que la résilience nous apporte, c'est avant tout une espérance réaliste, loin de tout cynisme ou de toute illusion.»³

S. V.

¹ Presses de la Renaissance, Paris 1999, 276 p. (cf. **choisir** n° 480, décembre 1999, p. 38).

² **Werner Emmy, Smith Ruth**, *Children of the Garden Island*, in «Scientific American», April 1989, pp. 76-81.

³ Séminaire du BICE sur la résilience, New York 1993.

Pour en savoir plus

Cyrulnik Boris, *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris 1999, 240 p.

Fondation pour l'enfance, *La résilience : le réalisme de l'espérance*, Erès, Ramonville St-Agne 2001.

Manciaux Michel, *La résilience : résister et se construire*, Médecine et Hygiène, Genève 2001.

Poletti Rosette, Dobbs Barbara, *La résilience*, Jouvence, Bernex 2001, 94 p.

Vanistendael Stefan, Lecomte Jacques, *Le bonheur est toujours possible. Construire la résilience*, Bayard, Paris 2000, 224 p. (cf. **choisir**, n° 486, juin 2000, p. 41).

Vanistendael Stefan, *La résilience ou le réalisme de l'espérance. Blessé mais pas vaincu*, Les cahiers du BICE, BICE, Genève 1998, 3^e

Boris Cyrulnik

Les vilains petits canards

Odile Jacob, Paris 2001, 280 p.

Boris Cyrulnik nous emmène, dès l'aube de la vie, sur les traces du processus de «tricotage de la résilience». Pas à pas, il nous fait découvrir comment l'être humain se développe, dans l'interaction cruciale avec l'autre, habité par cette force de vie qui lui offre à tout moment la possibilité de réorienter sa trajectoire, malgré les fracas ordinaires ou extraordinaires de l'existence, lorsque les tuteurs de résilience sont mis en place.

Déjà dans le ventre de sa mère, puis après sa naissance, le tout-petit se développe au gré des émotions que sa présence suscite auprès de ses parents. La métamorphose de l'âge de la parole, caractérisée par le passage du monde des perceptions à celui des représentations, permet à l'enfant de s'approprier son histoire avant de pouvoir l'extérioriser.

Dans ce contexte, l'événement traumatique est catégorisé selon l'époque à laquelle il survient, et l'impact qu'il a sur l'enfant est analysé via son effet sur les figures d'attachement. Le traumatisme est le résultat de deux coups. «Le premier coup, dans le réel, provoque la douleur de la blessure ou l'arrachement du manque. Et le deuxième, dans la représentation du réel, fait naître la souffrance d'avoir été humilié, abandonné.» L'auteur élabore les moyens de soigner, de résilier le traumatisme, notamment grâce à l'importance du processus créatif et à l'humour, émaillant son récit d'exemples de personnalités célèbres, rendues si proches par l'évocation de leur histoire.

Il nous renvoie ainsi chacun à notre propre histoire, de même qu'à la nécessaire participation de tous au processus de la résilience.

Laurence Bittar

Pierre de Benouville, résistant français à Genève

C' est un résistant français exemplaire de la première heure et ami fidèle et efficace de la Suisse qui vient de nous quitter. Le général Pierre Guillain de Benouville est décédé le 4 décembre après une longue maladie.

Né à Amsterdam, le 8 avril 1914, il fréquente, adolescent, le collège St-Paul tenu par les jésuites à Angoulême. C'est là qu'il amorce une indéfectible amitié avec le jeune François Mitterrand. En juin 1940, le chef de section de Benouville combat avec une détermination farouche. Fait prisonnier, il s'évade et reprend son activité de journaliste. Il entre en contact avec une organisation de renseignements et de sabotages dépendant des services secrets britanniques. On lui confie l'organisation de liaisons sûres entre la France et le chef de l'Intelligence Service (IS) à Genève. Sans information précise sur les possibilités de franchir la frontière, Pierre de Benouville arrive, par un hasard providentiel, à la cure de Thônex, où l'abbé Gaston Desclouds, alias «Abraham», l'accueille et le met en contact avec deux officiers du S.R. suisse basés à Genève. Ceux-ci ont recruté l'ecclésiastique, contrebandier à ses heures, pour assurer des liaisons transfrontalières clandestines. Une vive sympathie s'établit entre le truculent curé, une force de la nature pesant 125 kg, ancien haltérophile, et le gentilhomme français, réservé, mince, de taille légèrement petite, chauve, le visage glabre où brille un regard avenant. Curieusement, ces deux personnalités ont en commun une grande dévotion mariale, particulièrement invoquée lors des dangers, et ils ne s'en cachent pas.

Par la suite, de 1942 à 1944, Pierre de Benouville franchira clandestinement soixante-quatre fois la frontière franco-suisse. La majorité de ces passages sont préparés par Abraham et son équipe. Des dissensions entre les dirigeants du réseau britannique incitent le résistant français à rejoindre le capitaine Henry Frenay et son organisation Combat, qui va devenir une des trois composantes des Mouvements unis de la résistance (MUR) (les deux autres étant Libération, d'esprit socialiste, et les Francs-tireurs-partisans, situés dans la mouvance communiste).

Très vite Pierre de Benouville est atterré par l'hécatombe des radiotélégraphistes ; sur 97 qui sont parachutés en France, 32 sont arrêtés par la Gestapo. Il réussit à faire admettre l'implantation d'une délégation permanente des MUR à Genève ; elle sera en réalité un état-major protégé dans un sanctuaire neutre. Ce qui implique des liaisons transfrontalières rapides et d'une totale sécurité. Pour organiser cette structure essentielle à son projet, de Benouville peut compter sur un officier ad hoc et particulièrement efficace, le caporal Lucien Mas, en poste au bureau douanier français de Moillesulaz. Ainsi sont acheminés de nombreux et précieux renseignements vers les chefs des MUR installés en Suisse et, surtout, vers Londres, par des transmissions radio émises depuis les ambassades britannique et américaine, implantées à Berne. Grâce à l'intelligence et au savoir-faire des deux officiers du S.R. suisse établis à Genève, et à l'amitié qui les unit à Pierre de Benouville, l'EMG de l'Armée suisse bénéficie sans grands frais de ces mêmes informations.

Pierre de Benouville devient l'éminence grise des MUR et, sans relâche, œuvre à la nécessaire concorde entre ses composantes disparates. De plus, il est le fervent protagoniste des petits maquis mobiles, destinés particulièrement aux réfractaires du Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne ; en complément, il prône la dissémination du plus grand nombre possible de résistants dans la population.

Ses sympathies pour la monarchie l'incitèrent à bien comprendre la «chouannerie», ces insurrections royalistes dans l'Ouest de la France, qui précédèrent la guerre de Vendée (au cours de celle-ci, les paysans s'armèrent et se dissimulèrent pour ne pas servir dans les armées de la République, après 1793). Il étudia les écrits et les actes de ses chefs, s'imprégna de leur pensées, et médita devant le masque funéraire du plus remarquable d'entre eux : Charrette ; il souhaitait même, si la mort l'appelait, avoir un semblable visage reposé.

Lorsque Pierre de Benouville doit rejoindre à Alger le général de Gaulle, il plaide les dossiers relatifs aux MUR puis, dédaignant les intrigues de ceux qui préparent leur avenir dans le sillage du chef de la France Libre, il réclame l'autorisation de se battre, en Italie, à la tête de tirailleurs marocains contre la Wehrmacht. Blessé, nommé général de brigade à vingt-neuf ans par le chef de la France Libre, celui que l'on a comparé à un basset vendéen, car il en a le courage, le mordant, la vivacité et la ténacité, rédige *Le sacrifice du matin*, un des plus beaux livres exprimant la Résistance française, car écrit à chaud.

La guerre terminée, ce Compagnon de la Libération entame une carrière politique. En 1949, Charles de Gaulle le choisit pour siéger au Conseil de direction du Rassemblement du peuple français (RPF). En 1951, il est élu député en Ille-et-Vilaine. Il opte en 1970, lors d'élections partielles, pour le 12^e arrondissement de Paris, qu'il représentera près de quarante années devant l'Assemblée nationale. C'est lui l'instigateur de l'important complexe polyvalent de Bercy. Trente ans durant, il présidera l'importante commission de l'armement. Parallèlement, devenu l'homme de grande confiance de l'avionneur Marcel Dassault, il l'assiste à la tête de ses usines et dirige l'hebdomadaire *Jour de France*. Epris de justice sociale, il inspire de bonnes conditions de travail et une sécurité sociale attrayante, ce qui n'ira pas sans grincement avec la nouvelle direction après la mort du patriarche.

Intellectuel de droite, Pierre de Benouville admet que la gauche peut avoir aussi raison. En conséquence, il a souvent sauvé des gouvernements socialistes en s'abstenant de soutenir des motions de censure. Mais surtout, il est fidèle dans ses amitiés ; ainsi, quand François Mitterrand est harcelé à propos de son passé, son ami Pierre de Benouville le défend avec opiniâtreté devant l'Assemblée. Il sera aussi le seul ami à l'assister tout au long de son agonie.

Par ailleurs, l'affection profonde de Pierre de Benouville pour la Suisse aura été sans faille. Continuellement, il a réagi avec vigueur et perspicacité à l'encontre d'attaques injustifiées envers notre Confédération.

Jean-François Pierrier
Genève

Illusion, dérision, émotion

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

Ay ! QuiXote, d'après Miguel Cervantes, par Omar Porras*

Juliette et Roméo, d'après William Shakespeare, par Irina Brook**

Après la répétition, d'Ingmar Bergman, par Philippe Mentha

Le Teatro Malandro, éminemment visuel, installe l'illusion et la féerie pour raconter Don Quichotte. Cette troupe a le sens du merveilleux et Omar Porras exalte un Don Quichotte christique. Pour lui, le théâtre fait partie de l'extraordinaire et il veut insuffler pour cela à ses comédiens «la plus grande conscience possible» de leur art. Omar Porras vient de la Colombie pauvre et sa mère, illettrée, vivait avec la Bible. Tout son théâtre est nimbé d'images baroques et d'une religiosité exubérante qui lui viennent de sa culture latino-américaine.

Dans la pénombre de la scène, les yeux découvrent peu à peu la première image du spectacle, un cheval à bascule, qui se balance doucement derrière un voile tendu, le voile de l'enfance, tandis qu'en ombres chinoises immenses naissent à la légende le chevalier errant et son écuyer, Don Quichotte de la Manche, l'illustre réparateur de toutes les injustices, et Sancho Pança. A la dernière image, Dulcinée, en Vierge sulpicienne, à qui ne manque que l'auréole, recueille dans ses bras Don Quichotte mort, dont la posture est une descente de croix. Au fond de la scène passent des pénitents tout en noir.

Don Quichotte, obnubilé par les récits des livres de chevalerie, prend des auberges pour des châteaux, des muletiers pour

des coquins, des moulins à vent pour des géants aux grands bras. Le Teatro Malandro nous le raconte à travers des brumes, des ombres, des crépuscules enveloppant le récit et installe la chimère comme art de scène. Le noir absolu, quelques accords de guitare font la transition d'un tableau à l'autre de l'errante vie du chevalier à la triste figure. Scènes poétiques ou comiques : «Les enchantés, est-ce qu'ils mangent ?» demande Sancho Pança. «Non, ils ne font pas non plus leurs besoins», répond sérieusement le chevalier. A l'apparition de trois dames scotchées à la tapisserie, chantant «ay ay ay», là où Sancho ne voit que des souillons, Don Quichotte, s'écrie ébahi : «Frottez-vous les yeux !» On peut voir avec le cœur.

A la ferveur succèdent la fureur et le bruit. Des danseuses de french cancan font une bacchanale sur fond de percussions de carnaval de Rio. Les combats meurtriers éclatent, comme éclate une danse villageoise

* Après sa création au théâtre de Vidy et au Forum de Meyrin, fin 2001, en tournée en France jusqu'au début juin, avec une escale à Zurich du 13 au 16 mars et à Thonon le 17 mai.

** En février : les 7, 8, 9 à Genève, au Forum de Meyrin, le 12 à Yverdon, au Théâtre Benno Besson, et les 14, 15, 16 à Neuchâtel.



«Ay ! QuiXote», une mise en scène pleine de vie.

aux masques grimaçants, sortie de la palette expressionniste d'Omar Porras, également peintre et danseur. Le travail sur les corps et la gestuelle utilise le ralenti et les bonds comme éléments du récit.

Cette profusion d'images et de sons laissent pourtant certains rares spectateurs sceptiques. Devant un parti pris où le théâtre est un événement global, on ne peut que tout prendre ou tout laisser. Par la folie et le don, le théâtre de Malandro s'inscrit dans une démarche qui emprunte au sacré, comme les mystères médiévaux empruntaient au théâtre. «Autrefois, les gens riches payaient des peintres pour qu'ils fassent une représentation de tel ou tel épisode biblique, que les fidèles pouvaient voir. Quelque part chez moi existe cette démarche quand je fais un spectacle.»

Un spectacle cosmique et poétique, avec ses scènes inoubliables, comme celles du combat avec le chevalier des miroirs, qui,

vaincu, disparaît dans un embrasement de flammèches scintillantes, ou comme cet enchanteur Merlin, un rien ahuri, suspendu dans les airs, ou encore ce trône doré, immense, sur lequel est assis une «tête-œil». Hommage à Dali peut-être.

Roméo et ses potes

Irina Brook a grandi dans les coulisses du théâtre. Son père est le grand metteur en scène Peter Brook. Lourde hérédité qu'elle transcende à sa manière. De l'esprit Brook, elle conserve l'absence de décors (surtout pas d'illusion au théâtre), le melting pot, avec des comédiens multiculturels, et une certaine abstraction. A cette rigueur, elle ajoute sa vision de la mise en scène, faite d'un mélange des genres, d'un zapping théâtral, divertissant, mais trop digressif. Irina Brook puise dans l'esthétique hip hop

pour une tragédie shakespearienne qui n'en est plus une. Que reste-t-il en effet du mythe des amants de Vérone, dont elle finit par chasser l'essence même, le tragique.

Décor : des cubes empilés et des pans rectangulaires disposés en demi-cercle au fond de la scène. Arrive un jeune beur, transfuge des banlieues, sa minichaîne à bout de bras. Le critique se dit : «Ouille, ça craint...» Le début de la pièce est scandé en rap. Le clan Montaigu et le clan Capulet, en rouge et en bleu, se mesurent du regard et de la parole : «Eh, tu me cherches ?» «Fils de pute...». On est au cinéma, dans *La Haine*. Toute cette jeunesse en baskets court, saute, monte au panier. Le père de Juliette est un géant noir très show biz, qui fume des Havanes et porte des bagues à tous les doigts. La nourrice déjantée de Juliette prend une importance qu'elle n'a pas chez Shakespeare et devient le pivot comique de la pièce. Il ne faut chercher aucun sens à ses costumes (robe et chapeau noirs années trente ou robe de patineuse à carreaux écossais sur collants fluos et bottines crème). Frère Laurent est en hippie revenu de Katmandou. Différentes musiques achèvent de faire perdre pied à la tragédie : chanson napolitaine, disco, hip hop, variétés italiennes des années cinquante, music hall.

On rigole beaucoup, mais avec toutes ces glissades, le drame a cessé d'être crédible. A la télévision, on dénoncerait la dictature de l'audimat : il faut plaire. Mais au théâtre, pourquoi doit-on absolument transposer Shakespeare pour le faire «passer» aujourd'hui ? On reconnaît encore le grand Will à quelques perles qui éclairent cette esthétique de l'anecdote : «Viens lame, voici ton fourreau» (Juliette brandit le couteau et se tue).

Restent aussi les comédiens, tous excellents et qui sauvent le parti pris d'Irina Brook. Juliette, adorable, dont les yeux *font pâlir les étoiles*, presque une enfant, Roméo, pur et obstiné. Belle fin : les morts se relèvent tout naturellement, les personnages se

rassemblent, une main ondule dans l'air comme un papillon, un garçon se met doucement à danser. Enfin un moment simplement vrai, débarrassé de toute dérision.

Après la répétition

Créé au Poche à Genève, puis joué au théâtre Kléber Méleau, à Renens, en hiver 2001, cette pièce ne pourra plus être vue à la sortie de ce numéro de **choisir**. Serait-ce une raison pour ne pas lancer un coup de chapeau à Philippe Mentha pour cette leçon de théâtre ?

Cette pièce du cinéaste et homme de théâtre Ingmar Bergman, maître des alchimies humaines, nous parle du surgissement du passé chez un homme à l'automne de sa vie. Le metteur en scène Henryk Vogler reçoit la visite de la jeune actrice qui joue le rôle principal dans sa mise en scène du *Songe* de Strindberg. Après la répétition, une conversation avec la jeune femme amène Henryk à se remémorer le passé : deux couples d'amis sont inséparables, Henryk et sa femme, ainsi que Rakel et son mari Michael, les parents d'Anna, petite fille.

Alors qu'Henryk se souvient, Rakel apparaît soudain : quelques notes d'une suite de Bach, voilà qu'elle surgit, recouverte d'une fine couche d'or, les cheveux flamboyants, les pieds enserrés dans des bottines. Rakel, ou plutôt son esprit, puisque l'actrice est morte voici sept années. On apprend alors le secret de la naissance d'Anna.

Ce climat nordique, où le surnaturel rôde et se fond dans la réalité, est parfaitement maîtrisé par les comédiens, avec les moyens les plus simples du théâtre. Bravo à Philippe Mentha et Sophie Lukasik, et dans le rôle de l'actrice revenante, à Caroline Cons, irréaliste et bouleversante. Un souffle d'âme est passé.

V. B.

Catéchèse

VOUS, VOS ENFANTS... ET DIEU

Quand la religion fait problème en famille

par Claude Piron et

Claude Ducarroz

*St-Augustin, Saint-Maurice
2001, 140 p.*

Un livre destiné aux parents, mais qui peut être très utile aux animateurs en catéchèse dans leur dialogue avec les familles et avec les enfants qui leur sont confiés.

Les sujets abordés (une dizaine) sont bien d'actualité, comme : «Il choisira plus tard» ou «Je ne veux plus aller au caté», mais il y a aussi les questions de tout temps et de toujours, comme : «Qui est Dieu ?», «Croire sans voir»...

L'originalité de l'ouvrage vient de la manière de traiter chacune de ces questions. Un psychologue et un prêtre donnent leurs points de vue. Il est intéressant de noter que «l'avis du psychologue» est bien plus développé que «la réflexion du prêtre». Ce n'est pas étonnant. Au sein de la famille, ce qu'on appelle encore «la transmission de la foi» - en positif ou en négatif ! - se fait dans une dynamique relationnelle imprégnée d'une certaine atmosphère. En famille, en particulier, nous communiquons plus par notre manière d'être que par la parole, tout au long de l'intimité de la vie quotidienne. L'enfant provoque toujours le parent, tôt ou tard, à plus de vérité, à plus de cohérence...

C'est une grande chance pour l'adulte d'avoir, par amour, à vérifier ses choix, ses principes, son comportement, «sa vérité», pour grandir dans la foi.

Suzanne Bruchez

JÉSUS PREND LA PORTE

par Isabelle Parmentier

et Jean-Noël Bezançon

illustrations de Piem

Cerf, Paris 2001, 128 p.

«Une fois de plus, ce jour-là, Jésus a mis la clé sous la porte», il n'est pas resté dedans, à l'intérieur : non il est sorti, il est allé parmi les hommes. Jésus ne peut pas rester dans un lieu, enfermé, il doit bouger pour être avec les plus démunis, pour apporter l'amour de Dieu, son Père.

Jésus prend la porte est un ouvrage qui se lit facilement. On y trouve trente histoires basées sur des textes des Évangiles et habillées avec un langage d'aujourd'hui, jeune, compréhensible par tous. C'est un livre qui nous fait rencontrer un Jésus sorti des musées, des églises et de la religion ; je dirais, le Jésus biblique, pas enfermé dans des clichés froids et bien délimités, mais le Jésus qui «va vers» les autres et qui ne reste pas dans les salles de cours de catéchèse ni dans les ouvrages théologiques, et qui attend. Ainsi le style nous entraîne dans une dynamique, dans un mouvement constant à la suite de celui qui sort pour nous conduire vers le Père.

Un ouvrage que je conseillerais pour la catéchèse des

adolescents et pour des parcours de foi.

Sandro Iseppi

Religions

DICTIONNAIRE DU MONDE RELIGIEUX DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

**Vol. 10. Les marges du
christianisme, «sectes»,
dissidences, ésotérisme**

sous la direction de

Jean-Pierre Chantoin

Beauchesne, Paris 2001, 282 p.

Consacré aux sectes, aux dissidences et à l'ésotérisme, le dixième volume du *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine* s'intéresse aux personnages qui se situent en marge du christianisme. Seuls les représentants d'opinions ou de mouvements ayant un rapport avec les grandes institutions chrétiennes ont été retenus. Qu'ils soient conservateurs ou réformateurs, ils ont en commun une audience nationale (en France) et d'être en rupture de manière nette avec les grandes traditions ou institutions chrétiennes : catholicisme, protestantisme et orthodoxie. Le choix, qui se limite aux deux derniers siècles, présente 188 personnages, dont certains très contemporains, comme les adversaires du Concile Vatican II (Coache, Guérard des Lauriers, Ducaud Bourget et l'incontournable Mgr Lefèbvre).

Les notices, qui sont généralement bien faites, assorties d'indications bibliographiques, constituent une mine d'informations sérieuses et précises. Une longue introduction rend compte des critères retenus par les auteurs pour déterminer les marges du christianisme et y repérer ceux qui s'y trouvent. Ce volume est certainement une base de travail très utile pour qui cherche à s'orienter dans le foisonnement des nombreuses voies spirituelles alternatives, dont les deux derniers siècles ont été prodigés.

Pierre Emonet

PANORAMA DES RELIGIONS **Traditions, convictions et pratiques en Suisse romande**

Enbiro, Lausanne 2001, 144 p.

Elèves et enseignants, ce livre vous est adressé. Mais il sera aussi utile à toute personne attentive au pluralisme religieux dans lequel nous vivons. Sous forme de fiches, nous sont présentées ici vingt communautés religieuses actives en Suisse romande (pourquoi n'y a-t-il pas les Quakers ?). Chaque présentation suit un schéma identique en trois étapes : les principaux points de la foi, de la morale et des rites ; les questions relatives aux relations religion et école ; les renseignements pratiques : statistiques, publications et adresses utiles. D'aucuns trouveront ces fiches trop synthétisées, mais elles veulent ré-

pondre à une consultation rapide et donner les bases d'une approche immédiate.

Marie-Thérèse Bouchardy

Essais

D'OÙ VIENS-TU ?

par Elie Wiesel
Seuil, Paris 2001, 266 p.

D'où venons-nous ? Où en sommes-nous ? Et où allons-nous ? A travers les figures bibliques et talmudiques, Elie Wiesel pose un regard critique et interrogateur sur les soixante dernières années d'un siècle qui, entre le génocide de l'Holocauste et l'espérance du millénium, a trop souvent oublié l'être humain. Constat parfois désabusé du prix Nobel de la paix devant les conflits du Moyen-Orient et d'ailleurs : «Veilleur, où en est la nuit ?» L'indifférence peut devenir malédiction. Le choix s'impose entre le bien et le mal. Trop souvent les guerres et les massacres ont été légitimés par le silence des témoins. «C'est Albert Camus qui a raison : ne pas choisir est déjà un choix.»

D'où viens-tu ? est un recueil de conférences, allocutions, articles et commentaires qui laisse la place à une note d'espoir. A l'aube du XXI^e siècle, l'Homme semble avoir tiré quelques leçons du passé. La solidarité manifestée de façon grandissante lors d'injustices rendra peut-être raison à Camus, lorsqu'il disait : «Il y a

en l'homme plus à célébrer qu'à dénigrer.»

Christine Grand Favre

UN DIEU EXCENTRÉ **Essai sur l'affirmation de Dieu** par Henri Laux *Beauchesne, Paris 2001, 130 p.*

L'affirmation de Dieu, toujours risquée, provient avant tout d'une expérience. Voilà un des enseignements que l'on peut tirer de ce profond essai. Expérience du discours, de la nomination, de l'éthique, de l'excès ou de la mystique, c'est toujours du cœur d'une épreuve que peut surgir le nom de Dieu. Le passage de l'expérience vécue à la nomination de Dieu s'effectue non sur le mode de la preuve, mais sur celui de l'argument défini par le philosophe comme «conviction mûrie en un lieu, et prête à s'adresser à d'autres convictions - à les entendre aussi». On retrouve dans cette définition originale les deux orientations par lesquelles, selon notre auteur, Dieu se dit avec le plus de prédilection : la parole et l'attente.

Contrairement à ce qui se passe dans les preuves de l'existence de Dieu, où le nom de Dieu est d'abord posé pour ensuite en déduire son existence, ici le nom de Dieu n'intervient qu'en second, comme une possibilité qui peut être accueillie ou refusée. Heureuse entreprise qui consiste à convoquer la raison, non pour démontrer l'existence de Dieu, mais pour repérer les sites où

Dieu peut être nommé sans s'enivrer de déraison.

En sachant se montrer attentif à la fragilité de l'expérience humaine, cet essai déroutant présente une forme renouvelée et inédite du rapport traditionnel entre la foi et la raison : le *Dieu excentré* est celui qui se libère sans cesse du dogmatisme et de l'idolâtrie.

Jean-Nicolas Revaz

PÈLERIN SANS ÉGLISE

par Jean-Claude Bourlès,
Desclée de Brouwer,
Malakoff 2001, 150 p.

Sur les conseils d'un ami, un homme se rend à Conques et quelque chose en lui se met à vivre... Quelque chose qu'il ne comprend pas très bien et qu'il met sur le compte de la beauté romane et du regard tourné vers l'ailleurs de sainte Foy. Dès lors, il va se mettre en chemin, comme un pèlerin, un pèlerin qui s'affirme agnostique, et qui pourtant se souvient de cette phrase : «On part randonneur, on arrive forcément pèlerin à Compostelle». Ce pèlerinage ne sera pas le seul ; il y aura Assise, Saint-Guilhem-le-Désert, Vézelay, Rocamadour, Saint-Gilles-du-Gard. Tout au long de ces chemins, il se questionne, revit son enfance, l'abandon d'une foi qui apparemment n'en a jamais été une... Des pourquoi et des comment à l'infini et puis, le désert du Sinaï, la montée en pleine nuit sur le Mont Moïse qu'il atteint exactement à l'heure de son soixantième an-

niversaire. L'émotion est grande lorsque les montagnes s'embrasent «comme prises dans un violent incendie» et qu'enfin le soleil paraît, salué par un tonnerre d'alléluias. Il lui semble qu'il vient de loin, de très loin, pour vivre, en communion avec le ciel, un tel anniversaire.

Et pourtant, le doute se remet à vibrer en lui : «Ici s'arrête un chemin vers le ciel... Comme le veut la tradition pèlerine, un autre doit s'ouvrir. Où se trouve-t-il ? Que va-t-il y trouver ?» Les questions n'en finissent pas de le harceler : «Pourquoi tant de chemins de traverse, tant de retours sur soi, tant de fuites désordonnées... sinon pour ne pas répondre à la seule question : «Suis-je croyant ou est-ce que je crois croire ?» Honnêtement, il ne peut pas encore répondre. Il bute sur trop de dogmes et refuse une partie du Credo. Il se voit *pèlerin sans Eglise*, orphelin de la foi, déshérité de «cette petite fille qui n'a l'air de rien du tout. Cette petite fille espérance» dont parle Péguy. Il fait sien cependant les mots du petit curé d'Aubricourt : «Qu'est-ce que cela fait ? Tout est grâce.» L'honnêteté de l'auteur est touchante, ses ruminations intérieures interpellantes.

Marie-Luce Dayer

Consultez notre site
Internet !

www.choisir.ch

Liturgie

L'ESPRIT DE LA LITURGIE

par Joseph Ratzinger
Ad Solem, Genève 2001, 186 p.

Bis repetita ! Cet ouvrage du préfet de la doctrine de la foi va étonner, déranger, voire agacer le lecteur attentif. Par son appui littéraire, d'abord. Ce que Romano Guardini a initié au début du XX^e siècle dans le domaine liturgique, d'aucuns prétendent que Joseph Ratzinger, avec son *L'esprit de la liturgie*, réitère semblablement en ce début du XXI^e siècle... Fâcheux manque de pondération. Le cardinal allemand nous entraîne dans les éléments constitutifs de la liturgie avec son savoir théologique et biblique incontestable, mais avec une mélancolie presque baudelairienne de l'ancien rite. Le prêtre face à l'autel - et donc dos au peuple - y est subtilement regretté... trente ans après *Sacrosanctum Concilium* ! Les efforts tant au niveau de l'acculturation que de la participation de laïcs et laïques aux célébrations sont dénoncés par de sanglantes expressions : «parodie», «désacralisation», «mise en scène théâtrale» pour le premier, désir de se mettre en avant pour le second ! On respecte le point de vue personnel d'un prélat, mais on s'insurge devant ce jugement superficiel d'un théologien habitué à plus de finesse...

Une contradiction est repérable en filigrane et finalement noir sur blanc : la tension entre

culture et histoire provoque toujours un choix, dont l'éminence d'outre-Rhin n'arrive pas à se défaire. Une fois, il préconise la tradition historique au détriment de la culture dans l'agencement liturgique pour notre temps ; une autre fois, il affirme que chaque époque doit exprimer l'essentiel dans une forme adaptée à sa culture...

Une dernière citation en substance : la créativité en matière liturgique est une notion qui appartient, selon le cardinal, à la vision marxiste du monde... On reste sur sa fin. Laquelle fin, d'ailleurs, manque à ce livre, qui s'arrête net, sans conclusion.

A lire cet ouvrage, on perd son temps si on espère y puiser quelque inspiration pour les célébrations d'aujourd'hui - car le rite d'avant Vatican II, ainsi que sa théologie, sont maintenus vivants par l'aile lefébvrisme de l'Eglise, nostalgique... et excommuniée !!

Thierry Schelling

Littérature romande

HISTOIRES D'UNE IMAGE

par Nicolas Bouvier
Zoé, Carouge 2001, 104 p.

Qu'est-ce qu'un bon livre ? se demande l'auteur. Celui qui attache son lecteur, qui le change, l'instruit ou l'émoustille. Si je m'en tiens à ce propos, ces *Histoires d'une image*, constituent sans aucun doute un bon livre. Il y a au travers de ces vingt-cinq clin d'œil sur

une image, de la légèreté, de la poésie, de l'érudition et beaucoup d'humour. Vous apprendrez en le lisant que tout bon Genevois ou bonne Genevoise qui se respecte sait de « conviction » acquise de longue date et quotidiennement mise en pratique, qu'il est plus facile et moins périlleux d'aimer les arbres et les fleurs que les hommes. L'horticulture tuant moins vite que la passion... d'où la marotte de botaniser, qui commença avec Rousseau et toucha toute la Suisse romande. Si vous ne croyez pas ou plus au diable, faites un petit tour du côté de Bouvier qui, à l'aide de Denis de Rougemont, de Ramuz et de Stravinsky, vous convaincra peut-être de son existence ! Délicieux et facétieux, un livre à lire.

Marie-Luce Dayer

LUNAIRES

par José-Flore Tappy
La Dogana, Chêne-Bourg 2001, 72 p.

La poétesse porte une robe de drap fruste alors que la nuit tient tout contre elle, jusqu'au matin, sa poupée blafarde. Elle entretient le feu et se demande comment user l'angoisse qui l'étreint, comment l'exténuer alors que l'eau des rivières ne cesse de couler. Lentement, à travers l'insomnie, descend l'âpre théine des larmes et la lune clame l'incendie sur les plaines rases de Castille. Elle attend... elle attend des gestes pleins de caresses pour remédier au malheur. Nuit, lune, petit

jour avec café noir âcre et brûlant, râteau au fond du jardin... Gestes simples pour sauver la mémoire d'un jour et ne pas être de ceux « qui mâchent leur vie sans salive comme une racine et recrachent dans leur sommeil toutes ces graines indigestes. » Pourtant, la dernière page se tourne et la voilà, la poétesse, avançant mains ballantes au milieu des épines, avec sur ses épaules la tresse lourde du soleil. Dans ce combat entre obscurité et lumière au goût de pain, cette dernière a eu le dernier mot.

Marie-Luce Dayer

DESTINATIONS PAÏENNES

Proses brèves

par Jérôme Meizoz
Editions Zoé, Carouge 2001, 72 p.

Jérôme Meizoz, qui a beaucoup de peine à quitter son passé, y revient une fois encore avec cette nostalgie de fond qu'on lui connaît, comme s'il s'agissait de fuir un monde devenu ingrat et trop dur. Petits portraits, situations évoquées, souvenirs et rêveries, tout est prétexte pour retourner vers ce passé avec une sensibilité à fleur de peau, qui laisse deviner des blessures. Un sens aigu des espaces, des odeurs et de la lumière, mais sans joie de vivre, et une écriture très agréable, plus appliquée à célébrer l'absence que la présence, vous laissent un goût de mélancolie.

Pierre Emonet

L'abbé Roger Magnin. Cinquante ans de sacerdoce au service de la Parole, de la Vérité, de la Vie, en fidélité à l'Evangile. Ouvrage collectif [36579]. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 254 p.*

Bonet André : Sainte Rita, la grâce d'aimer. *Rocher, Monaco 2001, 290 p.*

Bouddhisme, christianisme, voies éthiques. Ouvrage collectif. «*Cahier de Meylan 2001-2002*», *Centre théologique de Meylan, Meylan 2001, 104 p.*

Bovon François : L'Evangile selon saint Luc (15,1-19,27). *Labor et Fides, Genève 2001, 272 p.*

Broussard Philippe, Laeng Danièle : La prisonnière de Lhassa. Ngawang Sangdrol, religieuse et résistante. *Stock, Paris 2001, 304 p.*

Charguéraud Marc-André : La Suisse présumée coupable, *L'Age d'Homme, Lausanne 2001, 160 p.*

Le christianisme est-il un monothéisme ? Ouvrage collectif [36590]. *Labor et Fides, Genève 2001, 400 p.*

Codevilla Angelo M. : La Suisse, la guerre, les fonds en déshérence et la politique américaine. *Slatkine, Genève 2001, 448 p.*

Domenach Jean-Marie : Beau-coup de gueule et peu d'or. Journal d'un réfractaire (1944-1977). *Seuil, Paris 2001, 350 p.*

Dupuis Sylviane : Etre là. *Zoé, Carouge 2001, 78 p.*

Gagnebin Philippe : Coups de cœur pour l'unité. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 56 p.*

Goldschmidt Georges-Arthur : En présence du Dieu absent. *Bayard, Paris 2001, 86 p.*

Grün Anselm : Libérer la vie. Le chrétien et le défi de la mort. *Médiaspaul, Paris 2001, 142 p.*

Higman Francis : La Réforme : pourquoi ? Essai sur les origines d'un événement fondateur. *Labor et Fides, Genève 2001, 162 p.*

Introduction au Nouveau Testament. Son histoire, son écriture, sa théologie. Ouvrage collectif [36562]. *Labor et Fides, Genève 2001, 512 p.*

Jacques Claude : Angkor. Résidences des dieux. *Olizane, Genève 2001, 320 p.*

Jossua Jean-Pierre : Une vie. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 112 p.*

Juliet Charles : Ce long péripère. *Bayard, Paris 2001, 80 p.*

Klanac Daria : Medjugorje. Réponses aux objections. *Sarment, Paris 2001, 222 p.*

Luzsénszky Guy : Quand on a fait tant de chemin... Propos d'un moine de plein vent. *L'Harmattan, Paris 2001, 304 p.*

Martini Carlo Maria : La joie de l'Evangile. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 82 p.*

Martini Carlo Maria : Le Notre Père. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 74 p.*

Poletti Rosette, Dobbs Barbara : Vivre le deuil en famille. Des pistes pour traverser l'épreuve. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 138 p.*

Prêtre Isabelle : Messages urgents pour notre siècle. François de Sales et Thérèse de Lisieux s'adressent à nous. *Médiaspaul, Paris 2001, 192 p.*

La prière. Ouvrage collectif [36578]. *L'Atelier, Paris 2001, 176 p.*

Ruiz Miguel, Mills Janet : Pratique de la voie toltèque. Les méthodes pratiques pour maîtriser le rêve de votre vie. *Jouvence, Bernex 2001, 174 p.*

Stétié Salah : Mahomet. *Albin Michel, Paris 2001, 358 p.*

Thich Nhat Hanh : Toucher la vie. *Dangles, St-Jean-de-Braye 2001, 160 p.*

Thomas d'Aquin, Vernier Jean-Marie : Questions disputées de l'âme. *L'Harmattan, Paris 2001, 316 p.*

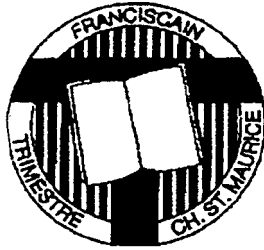
Vigne Jacques : Le mariage intérieur en Orient et en Occident. *Albin Michel, Paris 2001, 520 p.*

A toi l'«Envoyé spécial»

Ô Dieu,
créateur de l'homme et de toute vie,
toi qui as voulu
nous communiquer ton Esprit,
accorde à tous ceux qui travaillent
dans le monde des médias,
à tous ceux dont le métier
est de mettre en communication
les hommes, les peuples et les cultures,
de collaborer à ton dessein d'amour
pour inventer notre futur.
(...)

Que ton Esprit cultive en eux
le regard du cœur capable,
dans le flot des informations,
de discerner l'émergence
de cette civilisation de l'Amour.

Michel Hubaut



8^e TRIMESTRE FRANCISCAIN **Du 1^{ER} SEPTEMBRE AU 17 NOVEMBRE 2002**

Programme du parcours de formation

2-6 septembre	1. Semaine d'introduction pour les participant(e)s à l'ensemble du trimestre	Myriam RUDAZ et une équipe
9-13 septembre	2. Les fils de l'histoire qui ont tissés François et Claire	Jean-Baptiste AUBERGER ofm
16-20 septembre	3. Les écrits de Claire	Marie Dominique DEJOUR osc Marie-Gabrielle DUFRÈNE osc
23-27 septembre	4. Apprendre à lire l'ensemble des écrits de François	Francesco AZZIMONTI ofm
30 sep.-4 oct.	5. La figure de François : l'identité franciscaine aujourd'hui	André MENARD ofm cap.
6-13 octobre	6. Ermitages franciscains et à Assise	Vincent MASSY ofm cap.
14-18 octobre	7. Théologie et anthropologie de François d'après les écrits	Thaddée MATURA ofm
21-25 octobre	8. A la suite de François, interpréter la Bible	Marcel DURRER ofm cap.
28 oct.-1^{er} nov.	9. Lire les biographies primitives	Max de WASSEIGE ofm cap.
4-8 novembre	10. Questions sociales	David FLOOD ofm
11-15 novembre	11. La fraternité laïque	Brigitte GOBBE
16-17 novembre	Clôture et fête	

Renseignements et inscriptions jusqu'au 28 avril 2002 :

Fr. Antonin Alis, ☎ ++41 (0)24 486 11 05 Fax 486 11 09 E-mail : antonin.alis@bluewin.ch

Lieu : Foyer franciscain, rue A. de Quartery 1, CH-1890 St-Maurice, Valais, Suisse.

Possibilité de s'inscrire pour l'ensemble du trimestre ou pour une ou des semaine(s) spécifique(s).